

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

**145.000 FCF**

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

63<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3540 du Vendredi 30 Octobre 2015 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Département de la Sangha

**Décédé à Ouessou, le préfet Adolphe Elemba sera inhumé à Makoua**



(P.3)

## Référendum constitutionnel

**Le Frocad rejette les résultats du scrutin et appelle à son annulation**

(P.6)

## Communiqué du Secrétariat général de la C.e.c

Suite à la prochaine visite apostolique du Pape François à Bangui, en Rca (République centrafricaine), le secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe le peuple de Dieu (les fidèles) que la date limite des inscriptions à ce pèlerinage est fixée au mercredi 04 novembre 2015.

A cet effet, prière de se faire inscrire à l'Agence Camal (Centre-ville), à l'Archevêché ou au Secrétariat général de la C.e.c au C.i.o (face Lycée Chaminade).

Dépassé ce délai, aucune inscription ne sera plus acceptée.

**NB:** Le prix du voyage pour les prêtres, religieux et religieuses est de 300.000 F.Cfa; 650.000 F.Cfa pour les laïcs.

Fait à Brazzaville, le 28 octobre 2015

Abbé Brice Armand IBOMBO  
Secrétaire Général de la  
Conférence Episcopale du Congo.

## Référendum constitutionnel

**Les résultats publiés par le gouvernement donnent une écrasante victoire du «oui»**

(Raymond Zéphirin Mboulou. P.3)



## Après le référendum constitutionnel

**La communauté internationale inquiète de la situation au Congo**

(P.3)

## Alain Mabanckou, écrivain et enseignant de littérature africaine

**«Je suis un Congolais qui se lève lorsque le peuple se lève»**

(P.15)

## Coraged

**Le scrutin référendaire était «totallement ouvert, libre, secret et transparent»**

(P.3)

**Message de félicitation d'Europe Ecologie Les Verts Aquitaine (France)**

(P.3)

**Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez OKEN PALACE HOTEL**

OKEN PALACE HOTEL  
Home Away From Home

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.



THE WORLD BANK

IT Assistant

Brazzaville, Congo

This position is expected to provide part-time IT support services to the Brazzaville, Congo office of the World Bank. Primary responsibilities include responding to client requests for IT support, managing conference room audio/video services, providing training, updating PC software and managing IT assets. This position requires frequent interaction with staff, desk-side IT coaching, and frequent collaboration within a virtual IT team. Network administration is limited. The World Bank classifies this position as Short Term Temporary and employment is expected to be part-time.

**Roles and Responsibilities:**

The primary responsibility of the IT Assistant will be to provide IT client services to staff and visiting missions inside the country office. Services will include support for PCs, mobile devices, applications, conferencing tools, office equipment, and reporting on network equipment. This position is assigned to an IT unit providing IT client services to the Africa Region of the World Bank. The position works closely with the Administration unit of the office in areas of procurement, maintenance contracts and other vendor related activities. This is a local position based in the country office. There is no role expected for software development or support to World Bank projects (ICT). No travel is anticipated.

**Selection criteria:**

The successful candidate should be able to demonstrate the following competencies: Analytical Thinking, Information Systems Knowledge, Knowledge of Emerging Technologies, Quality Assurance, Compliance with Standards, Client Orientation, Drive for Results, Independent Pro-active work planning, and strong skills in Collaboration, Inclusion, Knowledge Sharing, and Communication.

Candidates should possess a four year university degree, Bachelor's or equivalent, in the study of Information Technology, Computer Science or a related area; a strong level of comfort with and interest in consumer technologies, devices, services and apps. The candidate is expected to express thoughts and ideas effectively in oral and written communications, and possess a solid ability to apply problem solving strategies effectively. Communication and collaboration in English is expected.

**Applications:**

To apply, qualified candidates are requested to prepare a customized letter of interest indicating what they have done during their university study and professional career in order to be prepared for this specific job opportunity. The letter of interest and most recent CV should be emailed to [RecruitAFIT@worldbank.org](mailto:RecruitAFIT@worldbank.org). Applicants should include their primary email address and phone number.

The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Only short-listed candidates will be contacted. The closing date for application is **October 31, 2015**.

Working For a World Free of Poverty

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire  
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix  
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
B.P.: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/ E-mail: [skymbassa@yahoo.fr](mailto:skymbassa@yahoo.fr)

**ANNONCE LEGALE**

**GLOBAL CONSULTING CONGO**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 18, rue Madingou, quartier Ngamaba, arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, Brazzaville, République du Congo  
RCCM: 15 B 5912

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 08 mai 2015, reçu en l'étude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 13 mai 2015, sous Folio 84/17 Numéro 1179, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** société à responsabilité limitée unipersonnelle;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'exécution de tous les travaux de bâtiment, génie civil et des travaux publics et privés;
- L'entretien et la réhabilitation des routes et des bâtiments pour le compte de tous tiers, Etat, Mairies, Départements, Administrations Publiques ou Privées;
- La construction de tous bâtiments avec tous matériaux de toute nature;
- L'importation et l'exportation de tous matériaux de construction, de toutes marchandises;
- L'achat et la fourniture de matériaux de construction;
- La construction et l'entretien des routes et chaussées, l'aménagement de tous sols;
- La sous-traitance dans les domaines de la construction, du bâtiment et du génie civil;
- Les études et le suivi des projets de tous genres;
- Le transport et la logistique;
- Le commerce de détail en magasin non spécialisé (commerce général);
- La prestation de services divers;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou

à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

**Dénomination:** la société a pour dénomination: GLOBAL CONSULTING CONGO;

**Durée:** la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

**Siège social:** le siège social est fixé: 18, rue Madingou, quartier Ngamaba, arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, Brazzaville, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en mille (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 08 mai 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 08 mai 2015, Monsieur NKOUNKOU Hugues Roland a été nommé en qualité de gérant de la société GLOBAL CONSULTING CONGO, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal** a été entrepris, le 27 mai 2015, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 15 DA 529;

**Immatriculation:** la société GLOBAL CONSULTING CONGO a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro 15 B 5912.

*Pour insertion légale,*

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.

Tél: (00242)05.775.69.43/06.668.58.14, B.P: 15.244

E-mail: [guinotgiscard@yahoo.fr](mailto:guinotgiscard@yahoo.fr)/[etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com](mailto:etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com)  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**«CLAUD & PRIDE»  
S.A.R.L.**

Société A Responsabilité Limitée  
Capital de 1.000.000 FRANCS CFA  
Siège Social: 91, Massembo Loubaki, Château d'eau, Makélékélé, Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/15 B 6108  
REPUBLIQUE DU CONGO.

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 26 août 2015, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 1er septembre 2015, sous Folio 152/8 numéro 1778, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «CLAUD & PRIDE»;

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée (SARL);

Associés 1- Monsieur TSAMOUKOUNOU Claude Evraud;

2- Madame BAZEBI MOUSSAHOU Laude Gabrielle.

**Capital Social:** Cinq Millions (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux associés;

**Siège social:** 91, rue Massembo Loubaki, Château d'eau, Makélékélé;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:

- \* La fourniture d'équipements agropastoraux;
- \* La fourniture du matériel d'adduction d'eau;
- \* La fourniture du matériel électrique;
- \* L'import-export;
- \* Les fournitures de bureau;
- \* La construction des bâtiments;
- \* Les travaux publics;
- \* L'hébergement;

- \* La location et la vente de voitures;
- \* La bureautique;
- \* L'architecture d'intérieur.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 26 août 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 1er septembre 2015, sous folio 152/9 numéro 1779, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

**Gérante statutaire:** Madame BAZEBI MOUSSAHOU Laude Gabrielle, de nationalité congolaise;

**Dépôt légal** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er octobre 2015, sous le numéro 15 DA 928;

**Immatriculation au R.C.C.M:** La Société est immatriculée au Registre Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er octobre 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 6108.

*Pour avis,*

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,**  
Notaire

## Référendum constitutionnel

# Les résultats publiés par le gouvernement donnent une écrasante victoire du «oui»

Les résultats du référendum constitutionnel du dimanche 25 octobre 2015, publiés par Réymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, tels que transmis par le président de la Conel (Commission nationale d'organisation des élections), Henri Bouka, en date du 26 octobre, donnent une écrasante victoire du «oui» crédité de 92,96% des voix, sur un taux de participation établi à 72,44% sur l'ensemble du pays, selon un corps électoral inscrit de 1.849.546 électeurs. Voici les résultats publiés, par département:

### Département du Kouilou

Inscrits: 35.515; Votants: 29.060; Taux de participation: 81,82%; Bulletins nuls ou blancs: 456; Suffrages exprimés: 28.553; Oui: 26.203; Non: 2.359.

### Département de Pointe-Noire

Inscrits: 385.581; Votants: 240.027; Taux de participation: 62,25%; Bulletins nuls ou blancs: 3.574; Suffrages exprimés: 236.063; Oui: 211.666; Non: 24.787.

### Département du Niari

Inscrits: 81.070; Votants: 46.482; Taux de participation: 57,34%; Bulletins nuls ou blancs: 1.849; Suffrages exprimés: 44.633; Oui: 41.016; Non: 3.617.

### Département de la Bouenza

Inscrits: 114.058; Votants: 56.200; Taux de participation: 62,85%; Bulletins nuls ou blancs: 4.226; Suffrages exprimés: 51.974; Oui: 44.647; Non: 7.327.

### Département de la Lékoumou

Inscrits: 38.550; Votants: 25.059; Taux de participation: 65,00%; Bulletins nuls ou blancs: 1249; Suffrages exprimés: 23.813; Oui: 19.081; Non: 4.732.

### Département du Pool

Inscrits: 95.083; Votants: 61.118; Taux de participation: 64,26%; Bulletins nuls ou blancs: 1767; Suffrages exprimés: 61.532; Oui: 44.606; Non: 6.126.

### Département de Brazzaville

Inscrits: 596.103; Votants: 357.499; Taux de participation: 59,97%; Bulletins nuls ou blancs: 3.346; Suffrages exprimés: 354.443; Oui: 331.256; Non: 22.767.



Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation.



Henri Bouka, président de la Conel.

### Département des Plateaux

Inscrits: 123.336; Votants: 115.305; Taux de participation: 93,49%; Bulletins nuls ou blancs: 829; Suffrages exprimés: 114.476; Oui: 113.275; Non: 1201.

### Département de la Cuvette

Inscrits: 126.409; Votants: 124.270; Taux de participation: 98,31%; Bulletins nuls ou blancs: 108; Suffrages exprimés: 124.174; Oui: 124.137; Non: 37.

### Département de la Cuvette-Ouest

Inscrits: 48.624; Votants: 46.807; Taux de participation: 96,26%; Bulletins nuls ou blancs: 25; Suffrages exprimés: 46.782; Oui: 46.782; Non: 0.

### Département de la Sangha

Inscrits: 72.217; Votants: 67.364; Taux de participation: 93,28%; Bulletins nuls ou blancs: 189; Suffrages exprimés: 67.175; Oui: 66.764; Non: 411.

### Département de la Likouala

Inscrits: 133.000; Votants: 132.245; Taux de participation: 99,43%; Bulletins nuls ou blancs: 6; Suffrages exprimés: 132.239; Oui: 132.239; Non: 0.

## Département de la Sangha

# Décédé à Ouesso, le préfet Adolphe Elemba sera inhumé à Makoua

Décédé dimanche 25 octobre 2015, à Ouesso, à l'âge de 66 ans, des suites d'un A.v.c (Accident vasculaire cérébral), le préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba, membre du comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), sera inhumé à Makoua, après un hommage officiel, vendredi 30 octobre, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous le haut patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. La disparition inopinée d'Adolphe Elemba a suscité une grande émotion, tant dans sa famille que dans son milieu politique.

Né le 25 décembre 1949, à Makoua, dans le département de la Cuvette, père de cinq enfants, Adolphe Elemba est psychopédagogue de 11<sup>e</sup> échelon. Après ses études primaires et secondaires à Makoua, de 1956 à 1967 (couronnées par un Cepe et un Bemg), il obtient un Cfeen (Certificat de fin d'études des écoles normales), à l'Ecole normale d'institutions de Dolisie (1967-1970). C'est en 1970 qu'il décroche son baccalauréat série A4. Après deux ans (1970-72), à l'Ensac (Ecole normale supérieure d'Afrique centrale) en histoire et géographie, il se rend en Roumanie, à l'Université de Bucarest (1972-1973). Il poursuit ses études supérieures en France, notamment à l'Université d'Aix Marseille (1973-1975), et obtient un Deug en psychologie, et une licence en science de l'éducation, à l'Université René Descartes (1976-77). En 1978, il obtient un Dea (Diplôme d'études approfondies), à l'Université de Caen et bénéficie d'un stage



Adolphe Elemba (à d.)

d'animateur, formateur en formation continue en entreprise. En ce qui concerne sa vie professionnelle, Adolphe Elemba est un enseignant de carrière. Il a été, de 1978 à 1979, enseignant vacataire à l'Inssed, en psychopédagogie expérimentale, chef de service des enseignements à la direction des écoles de métiers (de 1979 à 1980, directeur général de l'alphabétisation et de l'édu-



Le ministre d'Etat Firmin Ayessa (à gauche) félicitant le préfet Adolphe Elemba (à droite), lors de la célébration de la journée de réconciliation nationale, le 10 juin 2015, à Ouesso.

cation permanente, de 1980 à 1984; administrateur des écoles hôtelières (1982-1985); conseiller socioculturel à la C.s.c (Confédération syndicale congolaise), etc. Il a obtenu trois Prix de l'Unesco: Prix international de l'alphabétisation «Nadedja Krouskaia» (1980); Prix d'honneur dans le domaine de la post-alphabétisation (1983); Prix Noma (1986). Il était chevalier dans l'Ordre du mérite congolais (1988), en raison de la redynamisation de l'alphabétisation au Congo, de 1982 à 1986. Au plan politique, il a commencé à militer, de 1969 à 1972, au sein de l'Ugeec (Union générale des élèves et étudiants du Congo). Il intègre le P.c.t, en 1990, et dirige, de 1991 à 2002, une association dénommée: «Renaissance

Denis Sassou-Nguesso», et coordonnateur des associations et ambassades du P.c.t. En 2007, il est rapporteur de la commission nationale de contrôle et d'évaluation au 5<sup>e</sup> congrès ordinaire du P.c.t. Il a été conseiller spécial du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de 1991-1992. Directeur de cabinet du président du Conseil national de transition (Parlement transitoire) (1998-2002), conseiller au Ministère de la police, de la sécurité et de l'ordre public (2002-2004), administrateur-maire de l'arrondissement 3 Poto-Poto, à Brazzaville (2004-2008) et préfet du département de la Sangha, depuis 2008.

Pascal-Azad DOKO

## Après le référendum constitutionnel

# La communauté internationale inquiète de la situation au Congo

La communauté internationale suit avec beaucoup d'attention, le déroulement des événements au Congo-Brazzaville, depuis le déclenchement du débat sur la Constitution. C'est ce qu'on peut dire au regard des réactions suscitées par l'organisation du référendum constitutionnel et ses résultats tels que publiés par le gouvernement. Tout le monde appelle au dialogue, pour éviter que le pays ne sombre dans le chaos.

Mercredi 21 octobre, la présidente de la commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, déplorait «la tension née des divergences entre les acteurs politiques congolais, au sujet du référendum constitutionnel prévu le 25 octobre». Raison pour laquelle elle appelle à la retenue et au dialogue, tout en suggérant le respect de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Le président en exercice de l'Union africaine, le Zimbabwéen Robert Mugabe, doyen des chefs d'Etat africains, dans la démesure qui le caractérise, a, tout simplement, versé dans des propos discourtois, mais on peut retenir qu'il s'oppose au changement de Constitution permettant au président congolais de demeurer au pouvoir. Dans un communiqué publié le jeudi 22 octobre, l'Union européenne considérait que la tenue du référendum constitutionnel comportait des risques pour la stabilité du pays. C'est pourquoi elle a réaffirmé son attachement au respect de la «liberté d'expression et d'association». Pour elle, «la violence ne peut jamais constituer la réponse au défi posé au pays». C'est pourquoi elle recommande un dialogue inclusif, «seule voie pour rétablir un consensus large sur une question d'intérêt national que constitue une révision de la Constitution», dans le respect de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Réagissant aux résultats du référendum constitutionnel publiés par le gouvernement congolais, mardi 27 octobre, dans la matinée, le porte-parole du Ministère français des affaires étrangères et du développement international, Romain Nadal, a, laconiquement, dit, le même jour, que le gouvernement français prend «note du résultat». Le président François Hollande «a rappelé la position de la France, la semaine dernière», a-t-il, simplement, ajouté.

Justement, la présidence de la République Française a diffusé un communiqué, le même jour, dans lequel elle indique que les conditions où le référendum constitutionnel a été organisé, dimanche 25 octobre, au Congo, «ne permettent pas d'en apprécier le résultat, notamment en termes de participation». En mettant en doute les résultats du référendum constitutionnel congolais, Paris semble prendre sa distance du chemin emprunté par Brazzaville.

## Message de félicitation d'Europe Ecologie Les Verts Aquitaine (France)

Europe Ecologie les Verts Aquitaine félicite les électeurs congolais qui se sont rendus aux urnes, le 25 octobre dernier, pour se prononcer par référendum sur le projet de loi constitutionnel.

Nous, élus EELV Aquitaine, encourageons le peuple congolais dans le processus démocratique.

Fait à Bordeaux, le 29 Octobre 2015

Le Secrétaire Régional, Stéphane SAUBUSSE



«CONGO CONSULTING SERVICES»  
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle(SARLU)  
Au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: 4, avenue Ngongo Matendé, arrondissement 2 Mvoumvou  
Pointe-Noire, République du Congo

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE ET DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

**I- CONSTITUTION DE SOCIETE**

Aux termes d'une requête de l'associé unique et du dépôt des Statuts en date du 15 novembre 2012 reçus par Maître SALOMON LOUBOULA, Notaire, le 15 novembre 2012 et enregistrés au bureau de l'enregistrement des domaines et du timbre le 17 décembre 2012, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** CONGO CONSULTING SERVICES;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle(SARLU);

**Capital:** 1.000.000 de francs CFA;

**Siège social:** 4, avenue Ngongo Matendé, arrondissement 2 Mvoumvou, Pointe-Noire.

**Objet:**

- Conseil en management et gestion;
- Conseil et assistance administrative;
- Conseil et assistance juridique;
- Représentation des sociétés;
- Mise à disposition du personnel;
- Accueil et voyage;
- Toutes prestations de services.

**Durée de vie:** 99 ans;

**Gérant:** MIFOUNDOU BOUKONO Ruthlin Stève Alvigny;

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville des statuts sous le numéro 12 DA 1265 du 24 janvier 2013.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/PNR/12 B 612 du 24 janvier 2013.

**II- TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Par acte sous seing privé, en date du 31 décembre 2014, le Gérant de la société CONGO CONSULTING SERVICES a décidé de transférer le siège social dans un autre endroit de la ville de Pointe-Noire:

- **Ancien siège:** 4, avenue Ngongo Matendé, arrondissement 2 Mvoumvou;

- **Nouveau siège:** Zone Industrielle, en face du Camp Militaire 31 juillet.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 15 DA 1419 du 15 octobre 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire en date du 15 octobre 2015.

*Pour avis.*

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA  
Notaire  
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»  
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
Tél: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78  
E-mail: etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «LATINA»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 1 000 000 F. CFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 24 septembre 2015 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 28 septembre 2015, sous folio 170/9 N°1953, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** La société a pour dénomination: «LATINA»;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 13 bis de la rue Mana, quartier Moukondo;

**Objet:** La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- L'importation et la commercialisation du papier toilette, des couches et mouchoirs jetables, lingettes, et tout autre matériel pour bébé et enfant;
- L'importation et la commercialisation des nappes de tables, papier aluminium,

papier film, ballons nacrés, et tout article de décoration;  
- L'import-export.  
La société peut, en outre, accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérance:** Mademoiselle Martina Claude BIA KALA-SENGA est nommée aux fonctions de gérante;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 octobre 2015, enregistré sous le numéro 15 DA 944;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/15 B 6116.

*Pour insertion légale,*  
**Me Ado Patricia Marlène MATISSA,**  
Notaire

**CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO  
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE  
OFFICE NOTARIAL GALIBA**

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
3, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor,  
ex-Hôtel de Police  
Boîte Postale: 964/Téléphone: 05 540-93-13; 06 672-79-24/Site: notairegaliba.com/  
E-mail: notaire\_galihen@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

«AFRICA OUTPOST»  
**SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL**  
Siège social: Pointe-Noire, villa 454, quartier Tikobo, Centre-ville (République du Congo).  
RCCM: CG/PN/15 B 354  
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE**

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée: «AFRICA OUTPOST» SA, dressé en la forme authentique par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, en date à Brazzaville du 20 août 2015, enregistré à la recette des impôts de Baongo, le 28 septembre 2015, sous le numéro 1948, folio 170/4, les actionnaires ont opté pour le changement de dénomination sociale.

Ainsi, la société autrefois appelée «AFRICA OUTPOST» a

pour nouvelle dénomination: «PANAFRICAN RESORT».

Ce changement de dénomination sociale a été constaté par une mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe Noire, sous le numéro: M2/15-2488, le 8 octobre 2015.

*Pour Avis,*

**Maître Henriette L. A. GALIBA,**  
Notaire

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire  
Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.  
52.12/01.034.74.47.  
B.P: 4821.E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr. Pointe-Noire - République du Congo.

**INSERTION LEGALE**

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 05 Mai 2015, enregistré au domaine de timbre, en date du 13 Mai 2015, sous le folio 083/6 N°3694, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 386 du 22 Mai 2015; il a été constitué une Société Anonyme Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** CABINET COMPTABLE DUVAL, en sigle «C.C.D»;

**Forme juridique:** Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général;  
**Capital:** Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de 100.000 de valeur Nominale;  
**Siège social:** Immeuble ex-Air Afrique, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;  
**Objet:** Exercice comptable, Commissariat aux comptes, Expertise judiciaire;  
**Gérance:** La société est gérée et administrée par Monsieur DUVAL Bertrand.

*Pour insertion,*

**Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE**

C2A Conseils Associés en Afrique Congo  
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal  
Partenaire STC PARTNERS  
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102  
B.P: 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

**DMC IRON CONGO SA**

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL  
AU CAPITAL DE 10.000.000 F.CFA  
SIEGE SOCIAL: 278, AVENUE NGUELI-NGUELI  
IMMATRICULEE AU RCCM SOUS LE NUMERO: RCCM CG/PNR/08 B 433  
B.P: 1779  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO  
La Semaine Africaine n° 3493 du 12 Mai 2015

Aux termes du procès-verbal du 29 Juin 2015 constatant les décisions de l'Associé Unique, de la société DMC IRON CONGO SA, société Anonyme avec administrateur général, au capital de 10.000.000 F.CFA sise au 278, Avenue Nguéli-Nguéli immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro: CG/PNRJ08 B 433, l'actionnaire unique a décidé, en application des dispositions de l'article 913 de l'acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE qu'au-

cune mise en harmonie des statuts n'est nécessaire. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal constatant les décisions de l'Actionnaire Unique sous le numéro 15 DA 1270 du 15 Septembre 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 15 Septembre 2015, sous le numéro CG/PNR/08 B 433.

*Pour avis.*

Coraged

**Le scrutin référendaire était «totallement ouvert, libre, secret et transparent»**

La Coraged (Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale), a publié, mercredi 28 octobre 2015, lors d'une conférence de presse à l'hôtel Olympic, à Brazzaville, son rapport relatif à l'observation du scrutin référendaire qui s'est déroulé, le dimanche 25 octobre dernier. C'est le coordonnateur national de la Coraged, Céphas Germain Ewangui, qui a présidé cette cérémonie. Dans une déclaration préliminaire, lue par Eustache Bokamba-Yangouma, la Coraged estime que sa mission d'observation, se fondant sur les standards internationaux en la matière, «juge la consultation référendaire du 25 octobre 2015, de libre, transparente, équitable et donc crédible».



Céphas Germain Ewangui.

En effet, dans le cadre de l'organisation du scrutin référendaire, la Coraged, dont la vocation est d'œuvrer à «la promotion de la démocratie et des consultations électorales libres, régulières et transparentes conformément aux standards internationaux», a assuré la formation et le déploiement de trois cent observateurs dans six départements sur douze. Il s'agit des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Plateaux et Pool. Les trois cent observateurs déployés dans les différentes circonscriptions territoriales ont pu visiter, au total, 2680 bureaux de vote. Au terme de leurs missions, les observateurs de la Coraged ont fait le constat suivant: sur le principe de l'organisation du référendum, la Coraged a rappelé le processus suivi par le chef de l'Etat, des consultations

présidentielles, jusqu'au dialogue national sans exclusive de Sibiti. Il est une évidence que chaque peuple a le droit légitime de recevoir, de réviser et ou de changer sa Constitution. Les observateurs ont hautement apprécié la qualité des manifestations publiques organisées, particulièrement, à Brazzaville et à Pointe-Noire, d'une part, par le rassemblement dit «Consensus de Sibiti» et d'autre part, par la coalition «I.d.c-Frocad». Les deux tendances ont donné la preuve que chaque camp avait réellement des partisans adhérant à leurs thèses respectives. La déclaration relève que malheureusement, avant la fin de la période autorisée pour la campagne, ont surgi, tristement, des actes de violences, d'incivisme et de rébellion, avec des pertes en vies humaines. Le pays a risqué de basculer dans la

violence politique, n'eut été le ressaisissement des différents acteurs et le pragmatisme de la Force publique. Sur la liberté de manifestation, les observateurs ont marqué quelques préoccupations sur l'autoritarisme des gouvernants dans l'octroi des autorisations et le refus ou l'interdiction de certaines manifestations publiques liées à la campagne référendaire, et sur la couverture médiatique. Les observateurs ont noté et apprécié l'accès aux médias d'Etat de toutes les tendances, mais déplorent toutefois, le déséquilibre du traitement de l'information, faisant la part belle à la tendance liée au pouvoir, au détriment de l'opposition. Sur le déroulement du scrutin, les observateurs de la Coraged se félicitent de la qualité de l'organisation. En dépit de quelques difficultés,

le scrutin référendaire était «totallement ouvert, libre, secret et transparent». Le dépouillement des urnes s'est, normalement, déroulé en public et de façon désemparée. Les résultats issus des urnes ont, par la suite, été affichés devant chaque bureau de vote. Sur le taux de participation, la Coraged a noté, avec satisfaction, la mobilisation plus prononcée des électeurs dans plusieurs circonscriptions, présageant un taux de participation au-delà de la moyenne. Dans certaines circonscriptions comme à Baongo, Makélékélé, à Brazzaville, et dans certaines localités des départements du Niari et la Lékoumou, quelques personnes constituées en gangs ont intimidé les paisibles citoyens, pour renoncer à l'exercice de leur droit de vote, sous peine de représailles, violant ainsi, les libertés fondamentales des autres. La Coraged déplore les injonctions intempêtes de certains diplomates et chefs d'Etat des grandes puissances dans les affaires congolaises. Dans son discours de circonstance, Céphas Germain Ewangui a indiqué qu'en démocratie, tout se discute en permanence. Les idées les plus contradictoires s'y heurtent, pacifiquement, fraternellement, puisque ne visant que la recherche des meilleures approches pour régler les questions d'intérêt général.

Pascal AZAD DOKO

**A.n.i.f (Agence nationale d'investissements financiers)**

**Une réunion à Brazzaville sur la lutte contre le financement du terrorisme**

L'A.n.i.f (Agence nationale d'investissements financiers) organise, à Brazzaville, du 3 au 4 novembre prochain, une réunion des cellules des renseignements financiers francophones. Placée sous le haut patronage du ministre d'Etat, Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du budget, du plan et du portefeuille public, cette rencontre, qui regroupera vingt pays, se tiendra sur le thème: «Lutte contre le financement du terrorisme».



Photo de famille des membres des cellules de renseignements financiers francophones.

Pour les organisateurs, le choix du thème de la réunion de Brazzaville est majeur. «Aujourd'hui, le terrorisme est d'actualité. Les spécialistes des renseignements financiers, qui vont se retrouver à Brazzaville, feront une réflexion, pour tenter de faire reculer le terrorisme qui prend de l'ampleur, en privant aux terroristes les moyens financiers qui leur permettent de recruter et de perpétrer des attentats», a expliqué André Kanga, directeur général de l'A.n.i.f. Selon lui, cette rencontre vise, aussi, à renforcer la coopération dans le domaine de la recherche, des enquêtes et des investigations. «Le terrorisme est partout, et peut frapper à n'importe quel moment. Pour cela, il faut se souder les coudes. Ce n'est pas parce qu'un pays n'a jamais connu de cas de terrorisme qu'il peut se dire l'abri. S'il n'est pas vigilant, il peut servir de base-arrière au financement du terrorisme», a-t-il indiqué. Reste maintenant à Brazzaville de relever le défi de la tenue de cette rencontre qui fera avancer la lutte contre le financement du terrorisme, dans l'espace francophone.

**Acmil (Académie militaire Marien Ngouabi) de Brazzaville**  
**Fin de formation de la 19<sup>e</sup> promotion et baptême de la 20<sup>e</sup>**

Fidèle à sa tradition, l'Acmil (Académie militaire Marien Ngouabi), située à Djiri, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, a abrité, samedi 17 octobre 2015, une double cérémonie relative à la fin de formation de la 19<sup>e</sup> promotion des E.o.a (Elèves officiers d'actives), baptisée président Thomas Boni Yayi, et au baptême de la 20<sup>e</sup> promotion, dénommée général de division Blaise Adoua, ancien commandant de la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle), décédé en 2013.



Port des insignes de grades.

C'est Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, qui a présidé la double cérémonie à l'Acmil. En présence de Mme l'ambassadrice du Bénin au Congo, avec résidence à Kinshasa (RD. Congo), représentant le président béninois, Thomas Boni Yayi, parrain de la 19<sup>e</sup> promotion des E.o.a, du chef d'Etat-major général adjoint des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division René Boukaka; des attachés de défense accrédités au Congo et de bien d'autres officiers de la Force publique. La 19<sup>e</sup> promotion compte 51 élèves officiers d'actives (44 garçons et 7 filles). En dehors de deux Béninois et deux Gabonais, le reste de cette promotion est constituée d'officiers congolais. Rendant publics, les résultats de la 19<sup>e</sup> promotion des E.o.a, dont les prestations scolaires ont été jugées satisfaisantes, le colonel Alphonse Loembé, directeur des enseignements et des études de l'Acmil, a souligné que la formation des officiers, qui a duré deux ans, était subdivisée en plusieurs étapes d'apprentis-

sage, à savoir: la formation commune de base, le raid mission d'études, le stage commando, l'exercice de tirs, etc. De manière générale, les moyennes obtenues par les élèves de cette promotion oscillent entre 12,21 et 14,44 sur 20. Le major de la 19<sup>e</sup> promotion est Mlle Cyska Diamesso. A l'issue de leur formation, les E.o.a de la 19<sup>e</sup> promotion ont porté les insignes de grades de sous-lieutenant, qui leur confère désormais l'aptitude de diriger une section d'infanterie. Le commandant de l'Acmil, le colonel Joseph Nkounkou, les a, pour sa part, exhortés, à être des modèles, partout où ils seront appelés à servir et à mettre en pratique ce qu'ils ont appris pendant leur formation. Il y a eu, ensuite, le baptême des E.o.a de la 20<sup>e</sup> promotion. Celle-ci compte 88 stagiaires, dont quatre Gabonais et deux Centrafricains. Le baptême se fait lors du passage de la première à la deuxième année. Suivant la tradition de l'académie, la 19<sup>e</sup> promotion, qui est arrivée en fin de formation, a fait la remise du sabre et de l'étendard de l'Acmil à la 20<sup>e</sup> promotion.



Des élèves officiers d'active de la 19<sup>e</sup> promotion.

Le sabre a été remis par le président de la promotion, tandis que l'étendard l'a été par le colonel Joseph Nkounkou, commandant de l'Acmil. Mme l'ambassadrice du Bénin a fait un don de matériel informatique (ordinateurs, une imprimante), deux vidéos, quatre climatiseurs et six réfrigérateurs de chambre

à l'Acmil. Soulignons qu'une parade militaire des E.o.a des deux promotions et d'autres militaires en formation à l'Acmil a constitué le clou de la cérémonie.

Alain-Patrick MASSAMBA

**Tanzanie**

**Une Chinoise surnommée la «reine de l'ivoire» arrêtée**

Yang Feng Glan, une ressortissante chinoise surnommée la «reine de l'ivoire» a été arrêtée en Tanzanie, le 6 octobre dernier. Il lui est reproché d'avoir organisé un trafic d'ivoire entre la Tanzanie et la Chine, pendant près de 14 ans. Elle est, par ailleurs, accusée d'être impliquée dans la vente de 706 défenses d'éléphants, soit un montant équivalent à deux millions d'euros. La «reine de l'ivoire» encourt une peine de vingt à trente ans de prison. La Tanzanie récolte des millions d'euros de revenus du tourisme chaque année et la plupart de ces touristes viennent pour voir la faune du pays. C'est la raison pour laquelle la criminalité faunique est prise très au sérieux. Ici au Congo, la peine maximale pour les criminalités fauniques s'élève tout juste à cinq ans.

Pour Pierre Ngolo, certaines figures de l'opposition sont claustrées pour «rébellion»

L'envoyé spécial du quotidien français «Le Monde», Joan Tilouine, venu couvrir le scrutin référendaire au Congo, a posé la question ci-après au secrétaire général du P.c.t (Parti congolais du travail), président du Pôle du consensus de Sibiti, au cours d'une longue interview qu'il lui a accordée: «Que pensez-vous du maintien à résidence de certaines figures de l'opposition, comme Guy-Brice Parfait Kolélas et André Okombi-Salissa?». Réponse: «Nous sommes des démocrates et la démocratie se construit peu à peu au Congo. André Okombi-Salissa était membre du bureau politique du P.c.t, il a pris ses distances et a été suspendu. Guy-Brice Parfait Kolélas a, lui aussi, choisi de rejoindre l'opposition. Il n'a pas encore été suspendu, mais jamais, nous ne les avons menacés. La campagne lancée le 10 octobre s'est bien déroulée, jusqu'à ce que des incidents surviennent, à Pointe-Noire et à Brazzaville. Puis, il y a eu des dégâts humains et matériels considérables, lors des manifestations de l'opposition. Ça devenait une rébellion. Ce qui justifie qu'ils soient assignés à résidence. Il a fallu prendre des précautions. Et c'est le rôle de l'Etat».

L'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) fait monter la pression

Refusant de céder à la pression du pouvoir qui a «séquestré» deux de ses dirigeants, à savoir: les députés Guy-Brice Parfait Kolélas et André Okombi-Salissa, l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) a décidé de faire monter la pression, en appelant à l'organisation des marches patriotiques, à travers le pays, le vendredi 30 octobre, à partir de 9h. Elle appelle aussi à des «journées villes mortes», à partir de la semaine prochaine. Dans une déclaration publiée à Brazzaville, l'I.d.c va jusqu'à ne plus reconnaître l'autorité du chef de l'Etat qui, selon elle, «ne tient plus qu'à la force des armes» et exige la mise en place d'une «commission d'enquête impartiale sur les tueries de ces derniers jours».

Paris «ne reconnaît pas les résultats du référendum au Congo»

C'est le moins qu'on puisse dire. Dans un communiqué diffusé mardi 27 octobre 2015, l'Élysée (La présidence de la France) indique que les conditions dans lesquelles le référendum constitutionnel a été organisé, dimanche 25 octobre 2015, au Congo «ne permettent pas d'en apprécier le résultat, notamment en termes de participation». «Le Monde» a vite interprété cela, en disant que «Paris ne reconnaît pas les résultats du référendum au Congo», et d'ajouter: «Les relations se refroidissent entre Brazzaville et Paris». Une source diplomatique française à Paris, citée par l'A.f.p (Agence France presse) et reprise par «Le Monde», a estimé que la participation au référendum congolais a été faible. La même source affirme: «On rentre, désormais, dans une phase difficile, pour essayer de préserver au maximum la paix, de sauver des vies, retrouver du consensus».

Alain Mabanckou et le scrutin référendaire: «c'est une mascarade!!!»

Il a fait deux interventions médiatiques, sur R.f.i (Radio France internationale) et TV5 Monde, avant le scrutin référendaire du 25 octobre 2015. Ses propos avaient été diversement interprétés. Lundi 27 octobre, le célèbre écrivain congolais, Alain Mabanckou, a encore eu des mots très durs. «A l'heure où je lis que le oui au référendum illégal sur la Constitution congolaise aurait remporté à 92,96%, un score à la stalinienne, juste pour permettre à un seul individu de se présenter en 2016, je pense à ces lycéens rencontrés à Mpaka, Pointe-Noire, aux jeunes Congolaises et Congolais auxquels, une fois de plus, peut-être cette fois de trop, on vient de voler et de violer le désir de prendre leur destin en mains. Quand on refuse, on dit non. Et le peuple congolais sait qu'il a dit non à cette mascarade!!!», peut-on lire, sur son compte Twitter. Et de conclure: «J'ai dit ce que je pense des tripotouillages des Constitutions pour s'accrocher au pouvoir...».

Après le passage du président, Mongo-Kamba a replongé dans le noir

Interrompu depuis belle lurette, l'éclairage public du quartier Mongo-Kamba, dans le périmètre allant de l'église kimbanguiste jusqu'au cimetière de Vindoulou, avait repris, dès l'annonce du séjour de travail du chef de l'Etat à Pointe-Noire, à la grande satisfaction des habitants. Mais voilà, regrettent certains d'entre eux, depuis le retour du président de la République à Brazzaville, les lampadaires de l'éclairage public ne s'allument plus. En outre, les ménages ne sont alimentés que trois jours sur sept dans la semaine. Du coup, l'insécurité gagne, de nouveau, ce quartier du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, en pleine extension.

A Brazzaville, les lampadaires du viaduc ne sont plus allumés, la nuit

Selon l'hebdomadaire «Le Patriote», quand tombe la nuit, le nouveau viaduc construit au bord du fleuve Congo, du rond-point Kéba-na-virage au Complexe sportif de la Concorde, à Kintélé, est dans l'obscurité. Et pour cause, les lampadaires ne s'allument plus, ce qui plonge la route dans le noir. L'absence d'éclairage public sur le tout nouveau viaduc représente un danger pour les automobilistes ou les piétons qui empruntent cette voie.

Surenchère à Pointe-Noire

Les Ponténégrins ont passé une période difficile, pendant la crise post-référendum. En effet, les produits de première nécessité étaient devenus rares. Du coup, la surenchère a fait son apparition. La baguette de pain de 100 francs Cfa était passée à 150 frs, la carte de recharge de crédits de téléphone était majorée de 10% par les détaillants. La course de taxi était fixée selon la distance et l'humeur du chauffeur. Le poisson de mer qui, généralement, se vend en tas, était proposé à l'unité. Le pain de manioc (mungouélé) est passé du simple au double: de 100 à 200 francs Cfa. Heureusement, cela n'a pas duré longtemps. Les prix ont retrouvé leur niveau normal et les populations sont de nouveau soulagées.

Référendum constitutionnel

Le Frocad rejette les résultats du scrutin et appelle à son annulation

Les forces politiques et sociales opposées au changement de Constitution et œuvrant pour l'alternance démocratique en 2016, réunies au sein du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), ont organisé, mardi 27 octobre 2015, au siège de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), au quartier Diata, à Brazzaville, une conférence de presse portant, essentiellement, sur le référendum constitutionnel qu'elles ont qualifié de «simulacre». Ces leaders, qui ont rejeté ce scrutin, estiment qu'il a été organisé, afin de permettre d'adopter «une nouvelle Constitution qui permettra au président de la République, d'une part, de se maintenir au pouvoir, à la fin de son deuxième et dernier mandat constitutionnel et, d'autre part, de s'octroyer une amnistie totale et à vie».

Ils étaient tous là, les leaders des partis membres du Frocad, à savoir: Pascal Tsaty-Mabiala, Mathias Dzon, Clément Miérassa, Guy-Romain Kinfoussia, Claudine Munari, Paul-Marie Mpouélé, etc. Ils estiment que l'évolution des institutions évoquée par le président de la République vise à contourner la limitation du nombre des mandats présidentiels, afin de lui permettre de briguer un troisième mandat, en juillet 2016. Selon eux, la question posée lors du vote référendaire qui était formulée ainsi: «Voulez-vous, oui ou non changer la Constitution du 20 janvier 2002?» ne valait pas un changement de Constitution. «On a formellement demandé au peuple s'il ne voulait plus de la Constitution du 20 janvier 2002, mais sans lui dire s'il votait pour une nouvelle Constitution dont il n'a pas pu prendre connaissance du contenu», précise la déclaration du Frocad lue par Dominique Defoundoux.

Par conséquent, «la Constitution que le pouvoir voudrait substituer à celle du 20 janvier 2002, actuellement en cours, n'est pas légale, car ne répondant pas aux procédures prévues par les textes en vigueur, mais aussi parce que n'ayant pas reçu l'aval de la Cour constitutionnelle et, surtout, parce que n'ayant pas fait l'objet du vote référendaire. Une Constitution votée dans de telles conditions peut-elle être considérée comme valable? Juridiquement, non». En outre, le Frocad a décrié le déroulement de la campagne électorale qui, selon lui, n'était pas conforme à la loi électorale. A ce titre, il a dénoncé le manque d'équité dans la répartition du temps d'antenne dans les médias publics; la libre circulation des acteurs politiques sur toute l'étendue du territoire national; le droit des acteurs politiques de sortir librement du Congo et d'y revenir; la liberté d'expression, de réunion, de cortège et de manifestation; la participation équitable de tous les partis légalement constitués à toutes les phases du processus électorale; la neutralité de l'administration électorale et de la Force publique, etc. A son corps défendant, le Frocad affirme que les bureaux de vote étaient quasiment vides. Par conséquent, une faible participation qui, selon lui, n'a pas dépassé les 5%. «Le peuple a répondu massivement à l'appel au boycott lancé par l'opposition», précise la déclaration qui, prenant l'exemple du département du Pool, a indiqué les bureaux de vote ont fermé à 13h, au lieu de 18h, tout comme dans le département des Plateaux. «Dans le Niari, le vote n'a pas eu lieu à Mossendjo, Mayoko et Mbinda». Dans le même élan, les leaders de cette plateforme ont

décrié la corruption, pendant le scrutin. «Pour faire nombre, des listes étaient dressées pour recruter des électeurs, moyennant 30.000 Frs par électeur, à Talangai notamment. A Makélékélé, des bureaux de vote clandestins étaient ouverts dans les environs du Stade Alphonse Massamba-Débat, pour faire croire qu'il y a eu vote dans cet arrondissement où les affrontements violents avaient opposé la police et des groupes de jeunes. Les soi-disant électeurs de ces bureaux de vote clandestins étaient des partisans du pouvoir venus des quartiers Talangai, Nkombo, Massengo, Djiri, etc qui ont été transportés dans ces lieux par des véhicules de la police... A Pointe-Noire, l'écrasante majorité des électeurs sont restés chez eux, comme dans le Niari, la Lékoumou, la Bouenza et la Sangha», précise la déclaration qui a qualifié de «fantaisistes et surréalistes», les résultats publiés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Pour le Frocad, le référendum a été, pour le président de la République, «un clinglant camouflet». «Le pouvoir avait misé sur un plébiscite, il a essuyé un clinglant rejet. En s'abstenant massivement d'aller voter, le peuple a refusé le référendum plébiscitaire», affirme ces leaders qui estiment que le référendum du 25 octobre s'est déroulé dans un contexte d'état de siège. «L'armée et les forces de police ont quadrillé toutes les zones d'habitation. Les populations vivent, depuis le 20 octobre, sous la menace des armes...». Aussi, ils ont fait savoir que le référendum constitutionnel est l'aboutissement d'une vaste campagne de mystification de l'opinion nationale et internationale: «Au lieu d'énoncer, clairement, l'objet de son projet, à savoir: le changement de Constitution, le gouvernement s'est ingénié à parler d'évolution des institutions et ce, pour tromper les consciences insuffisamment averties. Dans le même esprit, il a fait de la paix, l'un des thèmes structurants majeurs de sa campagne, alors que c'est lui qui, en violant la loi suprême, met en péril la paix civile. Il joue au voleur qui crie au voleur».

Tout en relevant l'illégalité du référendum constitutionnel, les forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution rejettent les résultats de ce scrutin et exigent: «l'annulation de ce référendum et le retrait pur et simple du texte de la nouvelle constitution; la libération immédiate de tous les responsables et militants de l'opposition arbitrairement arrêtés pendant la campagne référendaire; la levée sans délai des mesures d'assignation à résidence



Les leaders du Frocad.

qui frappent les ministres Guy-Brice Parfait Kolélas et André Okombi-Salissa; la tenue rapide d'un vrai dialogue politique inclusif sur la gouvernance électorale, comme le demande la communauté internationale; l'élaboration urgente et de façon paritaire entre l'opposition et la mouvance présidentielle d'un chronogramme rigoureux de

l'ensemble des opérations pré-électorales, électorales et post-électorales pour les futures échéances électorales, notamment pour l'élection présidentielle de 2016, dans les délais constitutionnels».

Cyr Armel YABBAT-NGO

**Radio Magnificat 93.5 FM**

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

**Nos Contacts:**  
Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68  
E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)  
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

**SPECIAL PROMO 11<sup>ème</sup> JEUX AFRICAINS**

A L'OCCASION DU JUBILE DES JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE  
GX INTERNATIONAL VOUS OFFRE DES REMISES EXCEPTIONNELLES  
POUR VOS ENVOIS (500gr)

NOS TARIFS				
VERS LA FRANCE	VERS LES USA	VERS L'EUROPE	VERS L'AFRIQUE	VERS LE RESTE DU MONDE
15 000 FCFA	20 000 FCFA	22 000 FCFA	30 000 FCFA	40 000 FCFA

**NOS POINTS FORTS:**

- Nos partenaires TNT Express, UPS, SCS, SGL, FIRTA, ECAR, AIR FRANCE, TAC, BQFI Bank
- Notre réseau étendu (national et international)
- Suivi de vos envois en temps réel (tracking)
- Preuve de livraison
- Compétitivité

GX International vous accompagne vers plus de 30 destinations nationales et plus de 200 destinations internationales

Notre devise: **ALLER + SERVIR**

**Téléchargez le fichier PDF de La Semaine Africaine**

Nouvelle République: vin nouveau dans de vieilles outres?

# Changement de mentalité dans les petites choses

Tout le monde le sait, les Congolais d'aujourd'hui se caractérisent par des comportements et des mentalités néfastes, comme la résignation devant les antivaleurs, la corruption, la recherche de la réussite facile aux examens scolaires par tous les moyens frauduleux, la main tendue, la perte du sens de l'effort pour gagner sa vie dignement, l'abus des biens de l'Etat, etc.

Dans la nouvelle République, de telles mentalités sont autant de vieux vins dans des outres neuves. Et c'est bien à propos que les musiciens de l'orchestre Extra-Musica de Roga Roga, dans leur chanson devenue si populaire, «Congolais! Tika...» (Congolais, laissez!), exhortent, justement, les Congolais à abandonner leurs mauvais comportements et mentalités. Les Congolais ont cette chanson sur les lèvres, mais pas encore dans leur cœur, ni dans leur vie au quotidien. Les mauvais comportements décriés persistent.

Généralement, les Congolais n'ont pas la culture de l'entretien des bâtiments publics ou communs. Aujourd'hui, il est indéniable que jamais auparavant, le Congo n'avait réalisé des infrastructures modernes aussi impressionnantes comme les installations sportives qui ont abrité les Onzièmes jeux africains, le système de transport (routes, viaducs, échangeurs, aéroports), l'habitat, les immeubles administratifs dans tous les chefs-lieux des départements et des districts, des «gratte-ciel» qui surgissent ici et là dans la capitale. En général, c'est par ces impressionnantes

infrastructures que les Congolais apprécient les progrès que réalise leur pays ainsi que la perspective de son émergence. Mais, suffit-il de construire des infrastructures modernes, pour être un pays développé ou réellement émergent? Non. Car, «le développement, c'est d'abord le changement des mentalités». Le changement des mentalités et des paradigmes est un facteur indispensable pour un développement humain durable. L'historien Joseph Ki-Zerbo a dit, justement: «On ne développe pas, on se développe». En effet, si l'individu ne se développe pas, c'est-à-dire ne prend pas conscience qu'il se trouve, désormais, dans un nouveau cadre de vie, de travail, de sport, de voyage, d'études..., il ne saura pas participer activement et positivement au processus du développement, c'est-à-dire de l'amélioration de la qualité des infrastructures, aussi modernes soient-elles, mises à sa disposition.

C'est ainsi que dans certains départements (allez y voir), les hôtels des sous-préfectures, des préfectures et autres bâtiments administratifs, construits récemment dans le cadre de la municipalisation accélérée, ont



Antoine Malonga.

déjà perdu leur éclat. Les murs éclatant de blancheur le jour de l'inauguration sont devenus gris: il n'y aurait pas de budget pour refaire la peinture. C'est une mentalité généralisée. Tout, même la peinture doit venir de l'Etat central. Quand nous regardons tous ces logements modernes que construit l'Etat, à Brazzaville et dans les départements, une grande inquiétude nous remplit. Ancrés dans la mentalité de «Eloko, ndako ya l'Etat» (la chose, la maison, propriété de l'Etat), des fonctionnaires continuent à vivre dans des logements aux murs lézardés, avec des portes et des fenêtres délabrées, parfois remplacées par des morceaux de tôles rouillées ou de contreplaqués... Ils attendent que l'Etat qui les y a logés vienne refaire la peinture et réparer les murs,

les portes et les fenêtres qu'ils ont, eux, endommagés. Tout le monde connaît l'état dans lequel les fonctionnaires congolais (donc l'élite congolaise) ont laissé les logements des immeubles fédéraux, au centre-ville de Brazzaville, de l'immeuble Air France, en face de la Maison d'arrêt, de l'immeuble italien sur le boulevard Alfred Raoul (boulevard des Armées): murs décrépis, tuyauteries sanitaires bouchées, eaux polluées et puantes inondant les cours, tas d'immondices aux odeurs insupportables...

Ils continuaient à vivre dans ces conditions insalubres. Imaginez si les occupants des nouveaux logements, bijoux de la municipalisation accélérée, restent dans la même mentalité! On le voit également, quand nos routes commencent à avoir des nids de poule, ici et là, dans nos villes, aucun service d'entretien des voiries urbaines n'intervient aussitôt. L'on attend que les petits trous deviennent des crevasses et des bourbiers, pour sortir des millions. Toutes nos municipalités n'ont pas des services d'entretien de voiries, comme jadis dans la première République. Récemment, juste avant les Onzièmes jeux africains, nous avons vu, à Brazzaville, une société chinoise à cette besogne. En même temps, des poubelles ont surgi dans toute la ville et des agents en tenue bleue déployés dans les grandes artères, balai en mains. C'est dans notre mentalité de procéder ainsi, toutes les fois que des hôtes de marque nous arrivent. Il nous faut rompre avec des opérations d'éclat circonstancielles, pour entrer dans la

nouvelle République avec des services de voiries structurés et permanents, des actions durables.

## Changement de mentalité: cheval de bataille de la nouvelle République

Cela dit, le changement de mentalité doit être entendu et traité par les leaders politiques, sociaux et religieux comme une question sociologique, culturelle fondamentale de développement humain durable. La nouvelle Constitution et la nouvelle République impliquent un changement radical de mentalité aussi bien pour les dirigeants que pour le peuple. «Les institutions ne valent que ce que valent les hommes» qui les animent. Si donc les leaders et les citoyens restent dans la mentalité de l'ancienne République, si les politiciens de tous bords privilégient la «politique du ventre», égoïste, au lieu de celle du service de la République; si notre conception du pouvoir reste ancrée dans la tradition de la chefferie ancestrale; si notre pratique de la politique reste enracinée dans l'ethnie, la tribu, dans ce fameux slogan de «Mwana mboka» (fils du village); si nos partis politiques naissent et survivent, essentiellement, dans le berceau du village, de l'ethnie, de la tribu, de la région; si les politiciens poursuivent leur stratégie d'instrumentalisation des membres de leurs partis et de corruption (achat des consciences) des électeurs, lors des campagnes

électorales; si les partis ne travaillent pas à promouvoir en leur sein le débat libre, militant, démocratique, contradictoire, la formation de leurs adhérents et le recyclage des dirigeants; si les politiciens congolais ne se décident pas de faire la politique autrement, avec une nouvelle mentalité..., la nouvelle Constitution et la nouvelle République ne seront que «vin nouveau dans de vieilles outres».

Heureusement qu'au niveau du peuple congolais, le changement de mentalité politique a commencé. En effet, si, hier, beaucoup de Congolais ont suivi les yeux fermés tel ou tel politicien, chef de parti, candidat à la députation, parce que «mwana mboka» (fils du village, de l'ethnie, de la tribu, «le nôtre»), aujourd'hui, nombreux sont ceux, notamment les mamans congolaises, qui disent, au sujet des politiciens qui appellent aux manifestations dans la rue: «Qu'ils (ces politiciens) mettent, d'abord, au premier rang leurs enfants et leurs femmes».

Au sein des jeunes que les politiciens mobilisent le plus, d'aucuns commencent à tirer des leçons de sagesse et de maturité. Tenez: après le meeting de l'Opposition tenu le dimanche 27 septembre 2015 et suivant le slogan: «On boit ouï», des jeunes se sont retrouvés pour boire. L'un d'eux fait remarquer qu'à l'issue du meeting, la plus grande foule avait pris la direction des quartiers de Baongo et donc: «A ce meeting, ce sont nous (membres du M.c.d.d.i, suivons Parfait Kolelas, venus de Baongo) qui étions les plus nombreux; les autres dirigeants de l'Opposition n'ont pas amené leurs militants, en tout cas pas grand monde. Par exemple, nous n'avons pas vu des foules regagner Diata, fief de l'U.p.a.d.s, ni descendre vers les quartiers de Brazzaville Nord, fiefs de Mathias Ndzon, Clément Mierassa et autres. Ne soyons pas dupes. Les autres ne doivent

(Suite en page 15)



B.P: 06, Cité du Djoué  
Brazzaville, CONGO

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/054/2015 (Repubication)

### POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE LA CITE DU DJOUE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE, CONGO.

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, un vaste domaine foncier communément appelé «Cité du Djoué» à Brazzaville, République du Congo. En dehors des bâtiments administratifs, la Cité du Djoué compte en son sein, pour le logement de son staff, 46 villas, 36 studios et 42 appartements répartis dans 7 immeubles R+3. On y trouve également un réseau d'eau avec toutes les infrastructures qui l'accompagnent (forage, cuves d'eau etc..) et des réseaux d'électricité de courant fort et de courant ondulé.

Tous les bâtiments et infrastructures susmentionnés nécessitent une maintenance soutenue afin de leur assurer respectivement un état louable et un fonctionnement normal. C'est dans ce cadre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux suivants, repartis en plusieurs lots, chaque lot constituant un marché:

- Lot n°1: Réhabilitation de la peinture extérieure du bureau principal de l'OMS/AFRO ;
- Lot n°2 : Réhabilitation du forage de l'Estate et installation de deux (02) nouveaux forages ;
- Lot n°3 : Réhabilitation de la cuve haute des appartements ;
- Lot n°4 : Réhabilitation des installations sportives du tennis club (terrain et aire des jeux) ;

• Lot n°5 : Réhabilitation des 160 portes des balcons et des appartements en les remplaçant par des portes vitrées avec cadre et châssis en aluminium ;

• Lot n°6 : Construction de deux abris en béton-armé pour les bus de l'OMS/AFRO.

Les cahiers de charges et/ou les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au Jeudi 6 Novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

#### La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
  - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
  - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
  - une copie de la Patente de l'année en cours ;
  - une copie de l'Attestation de non faillite
  - une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
  - une copie de l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
  - l'expérience professionnelle
  - la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
  - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;

- le matériel disponible
- le planning de réalisation des travaux.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes dans le devis quantitatif et estimatif.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE L'OMS/AFRO , LOT N°..... », devra être déposée au plus tard Mardi 10 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Lundi 5 Novembre 2015 à 10 Heures avec comme programme :  
• 10H00 à 10H30: séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;  
• 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux ;  
• et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

#### Notes:

- L'indication du N° de lot sur la soumission est obligatoire.
- Chaque lot constituant un marché, chaque soumissionnaire ne peut proposer son offre que pour un seul lot.
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- De nouvelles dates (concernant la visite des lieux et le délai pour la réception des offres) ont été fixées suite à la prise en compte des troubles qui ont eu lieu à Brazzaville la semaine dernière.

**Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.**



**Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO**

**F**iliale du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

**N**otre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

**NOS CONTACTS :**

**Brazzaville**

\* CASE A5, AV. M. LYAUTEY,  
Route du Parquet  
Tél. 00242 22 260 15 15  
00242 06 510 45 24

**Pointe Noire**

\* 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux  
Tél. 00242 22 294 20 08  
\* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+  
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

**AVIS DE VENTE**



**PARCELLE A VENDRE**

Sise 303, Rue Ndolo, vers Ngamakosso.  
Arrêt de bus «Arrêt ya kala», non loin du P.s.p Ngamakosso  
(Sur le goudron)  
Dimensions: 18,43 X 18 = 331,74 m2

**CONTACTS: +242 06 415 23 66/05 633 11 62**

**IN MEMORIAM**

**31 octobre 2012-31 octobre 2015**

Cela fait exactement trois ans, jour pour jour, que le Seigneur appela en son royaume céleste et éternel sa servante, Mme MAWANDZA née Lucienne PIMBI, alors que ses adorés enfants, son tendre et fidèle époux, Gabriel MAWANDZA, avec eux ses petits-fils chéris, avaient encore grandement envie de sa présence chaleureuse au sein du foyer conjugal. A cette occasion, du triste souvenir, les enfants MAWANDZA: Martial, Léa, Sosthène, Vianney, Nadine et Durel, s'associant aux petits-fils de la regrettée, prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. «Dieu a donné, Dieu a repris». Eternelle reconnaissance, très chère épouse, maman et mémé!



A cette occasion, des messes seront dites, les 31 octobre, 1er et 2 novembre 2015, en la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, à 6h30 mn.



Clôture du 5<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Sainte Thérèse d'Avila

# Les Carmélites de Brazzaville honorent la mémoire de leur mère fondatrice

1515-2015, il y a 5 siècles naquit Sainte Thérèse d'Avila, mère des spirituels, maîtresse de la prière et mère fondatrice des Carmélites et des Carmes. Pour commémorer l'heureux événement, les sœurs carmélites de Brazzaville ont organisé au Carmel de Kinsoundi, une messe d'action de grâces célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et concélébrée par NN.SS Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala. Plusieurs prêtres étaient autour des trois évêques, notamment l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêque, Matthieu Bakanina, directeur du moyen séminaire Saint Jean, ainsi que ceux de l'O.c.d (Ordre des Carmes Deschaux) œuvrant à Brazzaville.

Dans une animation assurée par la chorale Angélus de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, la messe a connu la participation de plusieurs religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs venus des différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. Dans la foule des participants, il y avait les membres de la Fraternité Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte Face de la basilique Sainte Anne du Congo. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, Sr Michèle Panlhard, prieure du Carmel, a présenté la vie et l'œuvre de Sainte Thérèse d'Avila. Puis, l'archevêque de Brazzaville, ayant circonscrit le motif de ce rassemblement, a fait remarquer que c'est une grande fête à laquelle une portion de l'Eglise du Congo est représentée par deux évêques. De même, l'archevêque a articulé l'homélie sur la vie, l'œuvre et la mission de Sainte Thérèse, tout en décortiquant le sens à donner au travail abattu par les ordres contemplatifs dans l'Eglise universelle et plus précisément au Congo. Dans l'Eglise universelle, Thérèse d'Avila est appelée mère des spirituels, maîtresse de la prière. Que dit-elle à propos de la prière?



Sainte Thérèse d'Avila.

La prière est une vie d'amitié avec Dieu qui nous aime, une vie d'amitié avec les autres. Ecoutez-la: «L'oraison est une rencontre d'amitié avec Dieu qui nous aime». Si la prière est une vie, cela veut dire qu'elle doit la transformer. Pour qu'elle puisse la transformer et nous rendre agréables à Dieu, elle nous donne trois moyens indispensables: - l'amour mutuel; - le détachement; - l'humilité. Dans une communauté religieuse, en famille, partout où les hommes vivent en groupe, suivons le conseil de Sainte Thérèse à ses filles: «Toutes doivent être amies, toutes doivent s'aimer, toutes



De g. à dr. NN.SS. Daniel Mizonzo, Anatole Milandou et Louis Portella Mbuyu.

doivent s'entraider. On trouve ainsi une grande paix.» «Que rien ne te trouble. Que rien ne t'épouvante. Tout passe. Dieu ne change pas. La patience obtient tout. Celui qui possède Dieu ne manque de

sident de la C.e.c a souligné le caractère universel de la mission dévolue aux Carmélites, partant à tous les ordres contemplatifs, laquelle permet à l'Eglise de s'enraciner davantage et de perpétuer sa



Une vue des sœurs Carmélites de Brazzaville pendant la messe.

rien. Dieu seul suffit», fait remarquer Sainte Thérèse. Peu avant la fin de la messe, à la suite du mot de remerciements du père Jean-Marie Bukasa Malu, prêtre de l'O.c.d et coryphée du jour, Mgr Daniel Mizonzo a mis en exergue l'importance des ordres contemplatifs dans l'Eglise, tout en invitant le clergé à prier davantage pour ces ordres qui consacrent une grande partie de leur temps à prier pour la mission évangélique dans le monde. De même, le pré-

mission d'annoncer l'Evangile en tout temps et en toute circonstance. Pour sa part, Mgr Anatole Milandou a encouragé les Carmélites pour le travail qu'elles réalisent pour le bien de l'Eglise. Il a lancé un vibrant appel aux jeunes filles dans les paroisses à s'intéresser à la vie contemplative, afin de rejoindre les monastères pour y approfondir et expérimenter cette spécificité de la vie religieuse.

Gislain Wilfrid BOUMBA

## Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï (archidiocèse de Brazzaville)

# Nouveau curé, l'abbé Germain Makouiza entend impulser une pastorale plus vivante

La paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, dans l'archidiocèse, a lancé l'année pastorale 2015-2016, placée sur le thème: «*Famille, vis et annonce la miséricorde*», ouverte officiellement au niveau diocésain le samedi 3 octobre 2015, par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Au cours des messes de 6h30 et 10h30 célébrées le dimanche 4 octobre dernier, le nouveau curé de Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Germain Makouiza, a donné des orientations et fixé les paroissiens sur certains objectifs de ce que sera cette nouvelle année pastorale en rapport avec le thème de l'année, initié par l'archevêque.

A la fin de chaque messe, en compagnie du deuxième vicaire, l'abbé Olivier Makambou et des membres des deux conseils paroissiaux, le nouveau curé, a visité tour à tour les mouvements d'apostolat rassemblés dans la cour paroissiale, question de mesurer déjà la température, de s'imprégner des réalités des uns et des autres, afin d'impulser une nouvelle dynamique pour une pastorale plus vivante au sein de la paroisse. Tout a commencé le dimanche 23 août 2015, pendant les différentes messes dominicales, lorsque l'abbé Paul Babindamana, curé sortant, a présenté officiellement à la communauté paroissiale, le nouveau curé. Toujours dans cette dyna-

mique, le dimanche 11 octobre, le nouveau curé, en compagnie des deux vicaires, les abbés Teddy Okemba et Olivier Makambou, a célébré une messe à la communauté Saint Jacques située au quartier Jacques Opangault, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement Djiri de Brazzaville, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa fondation. L'abbé Paul Babindamana y avait célébré la première messe le 29 septembre 2013. A la messe du deuxième anniversaire, on a noté la présence des membres des deux conseils paroissiaux conduits par la vice-présidente, Mme Pauline Ayessa. Saint Jacques est une communauté vivante, active, qui compte six mouvements d'apostolat encore embryon-



Le curé (en soutane noire) et le 2<sup>e</sup> vicaire (en blanc) accompagnés des membres des deux conseils paroissiaux posant avec les membres de la Fraternité Sainte Elisabeth.

naires comme l'E.p.v (Evangile, prière et vie), Saint-Michel, Saint-Esprit, la chorale, les enfants de cœur et les lecteurs, le tout coordonné par une équipe de dix membres dirigée par Hyppolite Ompala. Pour la petite histoire, le terrain qui abrite l'actuelle communauté Saint Jacques a été acquis en 2008, grâce à la générosité des chrétiens catholiques habitant le quartier Jacques Opangault, qui n'avaient pas de lieu de culte. Ainsi, une délégation avait rencontré Mgr Anatole Milandou pour lui proposer l'achat d'un terrain d'une superficie

de 800 mètres carrés dans ce quartier, afin de désengorger les quartiers Massengo, Mikalou et Talangaï, à l'époque de l'abbé Germain Makouiza, alors responsable du patrimoine diocésain. Toujours dans cette même dynamique, l'abbé Germain Makouiza a initié, du 16 au 17 octobre 2015, à la paroisse Sainte-Claire de Djiri, une retraite spirituelle des membres des deux conseils paroissiaux, qui a abouti à l'élaboration du projet de règlement intérieur de la paroisse dont la rédaction a été confiée à Pascal Biozi Kiminou, ainsi

## Fête de La Toussaint

# «Heureux les artisans de paix...»

Textes: Ap 7, 2-4.9-14; Ps 23 (24), 1-2, 3-4ab, 5-6; 1 Jn 3, 1-3; Mt 5, 1-12a

La fête de tous les saints nous met en présence de notre propre sainteté ou plutôt de notre manque de sainteté. Non point pour nous désespérer. Tout au contraire. C'est l'espérance que cette fête nous annonce. L'Eglise nous dit en effet que tous les saints intercedent pour nous. Mais, notre sainteté ne se fera pas par magie et automatiquement. Il nous faut y travailler. L'Evangile de ce jour nous indique les chemins de la sainteté. Si nous voulons nous mettre à l'ouvrage, essayons de parcourir, brièvement, chacun de ces chemins.

### Heureux les pauvres.

C'est la première béatitude, sans doute parce qu'elle est la clé de toutes les autres. Le pauvre est celui qui attend tout. Disponible pleinement de cœur, il est en état de désir. Le riche, au contraire, le riche de cœur, est celui qui pense se suffire en tout. Il n'attend plus. Son seul souci est de ne pas perdre ce qu'il possède. S'il est chrétien, il possède même son Dieu. Essayons d'entrer dans le chemin de la dépossession de soi afin de pouvoir accueillir le Seul qui peut nous combler. Pas nos titres, pas fonctions, nos appartenances à des petits groupes quels qu'ils soient, pas notre reconnaissance sociale. C'est Dieu seul qui nous comble.

### Heureux les doux.

Cette béatitude est l'aboutissement de l'histoire d'Israël jusqu'à Jésus. Né dans la violence, peu à peu, grâce à mille prévenances de Dieu, Israël en vient à produire la Vierge Marie et son Fils Jésus. Or que prêchera Jésus? Le refus de la violence, fût-ce pour se défendre de ceux qui veulent le crucifier. Il y perd la vie. Mais, du même coup, il manifeste de façon radicale combien la véritable force ne vient pas de la violence des hommes et des femmes, mais, de l'amour de Dieu qui le ressuscite. Comme cette violence aveugle et barbare qui a endeuillé certaines familles et paralysé le pays ces derniers jours.

### Heureux ceux qui pleurent.

Il est difficile de faire de la désolation et des larmes un idéal de vie. Aussi bien cette béatitude ne nous donne-t-elle pas les larmes comme idéal. Elle nous montre où se trouve la véritable consolation qui ne peut venir de notre lâcheté, ni de nos efforts pour nous distraire de nos responsabilités. Les larmes nous associent à Jésus dont l'Evangile nous raconte qu'il pleura devant le tombeau de son ami Lazare. La vraie consolation ne peut venir que de Dieu.

### Heureux ceux qui ont faim et soif de justice.

Les prophètes se sont usés à rappeler que Dieu n'a que faire de leurs sacrifices s'ils laissent leurs ouvriers impayés, s'ils ne rendent pas à chacun ce qui lui est dû. Notre justice commence par notre justice envers les hommes et les femmes. Mais cette justice-là nous permet de nous retrouver en position juste devant Dieu. Ne pensons pas que nous sommes justes devant Dieu si nous n'avons pas fait tout notre possible pour enrayer l'injustice qui sévit parmi les hommes, les inégalités, le tribalisme et les discriminations.

### Heureux les cœurs purs.

Ceux dont le regard est droit et vise toujours non pas eux-mêmes, mais Dieu et la vocation qu'il nous adresse, pour la mission qu'il nous confie. Le devoir d'état en est toujours la formulation la plus précise. C'est cela la pureté, qui se traduira dans tous les lieux de notre vie où nous sommes tentés de nous rechercher d'abord nous-mêmes. Un de ces lieux est l'appel du plaisir, quel qu'il soit. Tout plaisir qui nous replie sur nous-mêmes est impur. Tout plaisir qui concorde avec notre désir de Dieu est un chemin de sainteté.

### Heureux les artisans de paix.

### Heureux les miséricordieux.

Dans notre monde, dans notre pays comme nous comprenons cette béatitude! Ce que nous saisissons moins facilement, c'est l'importance de nos efforts de paix à échelle humaine, dans le cercle de nos vies, famille, profession, voisinage. Le Seigneur nous dit que la source de la paix, c'est le pardon. Car le pardon est seul capable de rompre le cercle vicieux de notre désir de vengeance. Pardonner, c'est ce que fait Dieu envers l'humanité.

### Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice.

Cette béatitude met en exergue le droit pour chacun de suivre sa propre conscience. Avons-nous le courage d'écouter notre conscience, quoi qu'il puisse nous en coûter? Ou bien, comme Pilate, préférons-nous la faire taire plutôt que de risquer carrière, réputation ou simplement confort dans une affirmation nette de ce que notre conscience reconnaît comme justice?

### Heureux si on vous insulte, si on vous persécute à cause de moi.

Nous ne sommes pas appelés au martyre. Cependant, combien de fois préférons-nous mettre notre drapeau de chrétien dans la poche plutôt que de risquer une moquerie ou une méchanceté? N'oublions pas, dans notre méditation, que le refrain de tout ce passage d'Evangile est le mot Heureux. Nous voulons rejoindre cette foule immense dont parle Jean dans l'Apocalypse, ces cent quarante-quatre mille (il s'agit d'un chiffre symbolique - 12, le nombre de tribus d'Israël; multiplié par 12, le nombre d'apôtres; multiplié par 1000, le chiffre de l'infini - signifiant une multitude innombrable) qui ont lavé leurs vêtements dans le sang de l'Agneau. C'est le secret de leur bonheur. Que ce même bonheur donné par Dieu ne nous abandonne jamais.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

qu'à plusieurs orientations pouvant permettre à la chrétienté de mener à bien l'action pastorale. Enfin, dimanche 18 octobre 2015, dimanche des missions, la communauté paroissiale a

réserve un accueil chaleureux à l'un de ses fils, l'abbé Grâce Chardelly Mienanzambi, ordonné diacre samedi 3 octobre dernier.

Pascal BIOZI KIMINOU

# AVIS DE RECRUTEMENT

Important Etablissement de crédit, filiale d'un groupe bancaire international nous recherchons pour le renforcement de nos équipes à la Direction de l'Audit et Inspection Générale les profils suivants:

- 2 Auditeurs confirmés
- 2 Auditeurs Juniors

De formation Bac + 4 / 5 et âgés de 20 à 35 ans, vous:

- êtes dynamique, rigoureux, responsable, autonome, et possédez un sens de la diplomatie;
- justifiez d'une expérience professionnelle réussie en milieu financier ou bancaire dans le domaine de l'Audit de préférence de 1 à 2 ans pour le poste

d'auditeur Junior;

- justifiez d'une expérience professionnelle réussie en milieu financier ou bancaire dans le domaine de l'Audit de préférence d'au moins trois (3) ans pour le poste d'auditeur Senior soumettez-nous votre dossier de candidature comprenant: une lettre de candidature et de motivation, un CV et une copie de votre dernier diplôme, cassier judiciaire, certificat de nationalité, certificats de travail, exclusivement à l'adresse électronique suivante: institutionfinanciere1@gmail.com

La date limite de réception des candidatures, fixée au 14 Novembre 2015 à minuit, est de rigueur.

## IN MEMORIAM

20 Octobre 2009 - 20 octobre 2015

A la douce mémoire de notre fille, soeur, nièce, petite-fille, **BISSOUE KOUATILA Mésanges Léocadie «AMINA»**, décédée le 20 octobre 2009. Six ans après, ton esprit demeure toujours parmi nous. Nous nous souvenons de la fille humble, aimable et serviable que tu étais.

En ce triste anniversaire, maman Joséphine MFOUMOU, agent de la Procure Diocésaine de Brazzaville, les Familles KABAKO, LITHOMO et MAYELA invitent tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée à être en union de prière avec eux, pour demander au Tout Puissant de lui accorder le repos éternel.

Que par ta miséricorde, Seigneur, son âme repose en paix.



**YA AMINA, nous ne t'oublierons jamais.**

C2A Conseils Associés en Afrique Congo  
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal  
Partenaire STC PARTNERS

327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102  
B.P.: 4905, Pointe-Noire/Tél.: 06 953 97 97

**CANAL + CONGO S.A.**  
**SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL**  
**AU CAPITAL DE 10.000.000 F.CFA**

**SIEGE SOCIAL: 15, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE**  
**IMMATRICULEE AU RCCM SOUS LE NUMERO: CG/PNR/14 B 45/B.P.:281**  
**POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Journal Officielle n°031 du 31 Juillet 2014**

Aux termes du procès-verbal du 26 Juin 2015 constatant les décisions de l'Assemblée Générale mixte, de la société CANAL + CONGO, société Anonyme avec administrateur, au capital de 10.000.000 F.CFA, sise au 15, Boulevard du Général De Gaulle, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro: CG/PNR/14 B 45, l'Assemblée Générale a procédé à la mise en harmonie et à l'adoption des nouveaux statuts, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA modifié le 30 Janvier 2014 relatif au droit des sociétés commerciales et des Groupement d'Intérêt Economiques.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal constatant les décisions des actionnaires sous le numéro 15 DA 1271 du 15 Septembre 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 15 Septembre 2015, sous le numéro CG/PNR/14 B 45.

*Pour avis.*

## Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville  
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine  
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: (00242) 06 677 89 61  
E-mail: offnotasalom@yahoo.fr

## INSERTION LEGALE

### YVAN GLOBAL SERVICES SARL EN ABREGE «Y.G.S. SARL»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 4.000.000 F. CFA  
SIEGE SOCIAL: RUE BAKOUKOUYAS N°109, POTO-POTO  
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM N°CG/BZV/15 B 6132.

#### I. Constitution:

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du 8 septembre 2015, reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Brazzaville/Talangai, le 18 septembre 2015, sous f°170/5, n°632, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée;
- **Dénomination:** YVAN GLOBAL SERVICES SARL, en abrégé «Y.G.S. Sarl»;
- **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo: le commerce général, l'import-export, l'entreprise des travaux de bâtiments, le courtage et le conseil en assurances, la réalisation de toutes activités liées, directement ou indirectement, aux marchés de fourniture et de distribution, l'achat et la vente de tous matériels et de toutes fournitures de bureau, la réalisation de toutes opérations et entreprises pouvant concerner les transports des biens et de personnes, plus spécialement les transports par véhicules automobiles, l'exploitation des fonds de commerce de salon de coiffure et de soins esthétiques, le commerce de détail ou de gros de tous produits, articles ou objets, de toutes denrées alimentaires ou marchandises de consommation courante, de tous produits cosmétiques et de parfumerie, la réalisation de toutes activités dans le domaine de la quincaillerie générale, la restauration, l'intérim, la propreté et l'hygiène des locaux, le nettoyage et l'entretien des surfaces. Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.
- **Siège social:** Le siège social est fixé à BRAZZAVILLE,

Rue Bakoukouyas, n°109, Poto-Poto;

• **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années;

• **Capital:** Le capital social est fixé à la somme de 4.000.000 F. CFA (Quatre Millions de Francs CFA). Il est divisé en 400 (quatre cents) parts de 10.000 F. CFA (dix mille Francs CFA) chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 400.

#### II. Déclaration notariée de souscription et de versement:

Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 08 septembre 2015 et enregistrée à Brazzaville/Talangai, le 18 septembre 2015, sous f°170/5, n°632, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées.

#### III. Administration:

L'Assemblée Générale Constitutive de la société «YVAN GLOBAL SERVICES SARL» tenue à Brazzaville, le 08 septembre 2015, nomme, en qualité de premier gérant de la société, Monsieur MABANDELE Yawilly Eric, de nationalité congolaise (R.D.C.), domicilié à Brazzaville, né à KINSHASA, le 26 février 1976, titulaire d'un Passeport délivré à KINSHASA, le 25 mars 2015, sous le n°OB0772597.

#### IV. Dépôt légal:

Le dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris, le 12 octobre 2015, au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE par les soins du Notaire soussigné.

#### V. Formalité - Immatriculation:

La société «YVAN GLOBAL SERVICES» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 12 octobre 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 6132.

*Pour insertion,*  
Maître Salomon LOUBOULA

**P.d.c.e (Projet de développement des compétences pour l'employabilité)**

**Démarrage des inscriptions des jeunes vulnérables**

Comme promis à la conférence de presse, animée par Michel Mouanga, coordonnateur du P.d.c.e (Projet de développement des compétences pour l'employabilité) le 7 octobre dernier, à l'hôtel le ruisseau, le P.d.c.e procède, en effet, depuis le 12 octobre 2015 au recrutement des jeunes vulnérables, dont l'âge varie entre 17 et 39 ans, suivant la sous-composante 1-3 et la sous-composante 1-1. Selon les niveaux d'étude, les jeunes qui s'inscrivent vont être formés dans plusieurs métiers: la menuiserie, la soudure, la pâtisserie, la restauration, la coupe-couture, la broderie...



Les agents Pdce entretenant les jeunes.

nous recevons des centaines des jeunes garçons et filles qui viennent s'inscrire. Les dispositions prises c'est que nous avons au niveau du P.d.c.e deux sous composantes: La sous composante 1-1 qui concerne les jeunes de 17 à 30 ans et la sous composante 1-3 concernant les jeunes âgés de 16 et 19 ans. Nous disposons de trois salles, pour faire ce travail. La première salle est celle où se fait l'enregistrement des fiches d'inscription, la deuxième, celle où se trouvent les agents de l'évaluation d'impact de la Banque mondiale qui expliquent les avantages des métiers. La troisième, celle où se trouvent les formateurs du C.e.f.a automobile et de Don Bosco qui valident les formulaires. Pour la sous-composante 1-1, le dossier est composé d'un extrait d'acte de naissance, d'une photocopie du Bepc ou d'un certificat de scolarité. Ceux des petits

métiers, c'est-à-dire la sous composante 1-3, ils sont dans la quatrième salle. Les formalités sont les mêmes. Tous les dossiers enregistrés feront l'objet d'une étude. Ceux qui seront retenus, selon les critères d'éligibilités, seront publiés dans les centres où ils vont suivre la formation.» La candidate Bitouari Angélique (20 ans), habitant Mpaka, a loué ainsi l'initiative: «Ayant appris par la radio qu'il y avait un recrutement, pour être formé sans argent et, entendu que j'avais manqué mes études, je suis venue m'inscrire dans le domaine de la pâtisserie.» Soulignons que le P.d.c.e est une initiative du Ministère de l'enseignement technique professionnelle de la formation qualifiante et de l'emploi cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. Sa durée est de cinq ans.

Equateur Denis NGUIMBI

**Santé**

**Les dix facteurs responsables des risques d'AvC**

Les accidents vasculaires cérébraux sont une pathologie touchant une personne toutes les cinq secondes dans le monde. L'O.m.s parle de pandémie et projette une augmentation de l'incidence des A.v.c passant de 16 millions, en 2005, à 23 millions, en 2030. Mais, cette pathologie est souvent ignorée ou négligée.

Le 29 octobre de chaque année le monde entier célèbre la journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux dans l'objectif principal de sensibiliser le maximum de personnes à cette grande cause de santé publique, en les incitant à contacter les services ou les personnes habilités dès les premiers symptômes. La nécessité de se mobiliser pour réduire la fréquence et la gravité des séquelles fonctionnelles des A.v.c nous pousse à mettre à disposition de nos lecteurs les dix facteurs responsables à 90 % des risques d'AvC, afin d'agir vite pour le cerveau. Selon une vaste étude publiée le 18 juin 2010 par

la Revue médicale britannique The Lancet, l'hypertension artérielle et le tabagisme feraient partie des 10 facteurs principaux susceptibles d'exposer un individu à un risque d'attaque cérébrale (AvC). L'étude Interstroke, présentée au congrès mondial de cardiologie de Pékin, et portant sur un total de 6.000 personnes (3.000 cas d'accidents vasculaires cérébraux et 3.000 cas témoins), dans 22 pays, de 2007 à 2010, a donné des «résultats montrant que cinq facteurs représentent plus de 80% du risque global d'AvC: hypertension, tabagisme, obésité abdominale, régime alimentaire et sédentarité.» Les 10 facteurs de risque associés, de façon significative, à l'AvC de type ischémique (80% des AvC), c'est-à-dire qui survient lorsqu'un vaisseau se bouche dans le cerveau, sont: la pression artérielle élevée (supérieure à 160/90 mm Hg), le tabagisme, l'obésité abdominale, le régime alimentaire, la sédentarité, les lipides, le diabète, la consommation d'alcool, le stress et dépression, les troubles cardiaques. L'AvC d'origine hémorragique, c'est-à-dire qui survient quand un vaisseau sanguin se rompt est lié à cinq facteurs de risque significatifs: l'hypertension, le tabagisme, l'obésité abdominale, le régime alimentaire, la consommation d'alcool. L'hypertension est associée à un tiers du risque global d'AvC. Elle augmente le risque de plus de deux fois et demie par rapport à des personnes

ayant une tension normale, selon les chercheurs. Les fumeurs ont, quant à eux, deux fois plus de risque d'AvC que les non-fumeurs, le tabagisme étant associé à un AvC sur cinq.

**Maladies cérébrales et cardiovasculaires: les risques différents pour les deux types d'attaque**

Excluant les troubles cardiaques, les chercheurs soulignent que neuf sur dix risques de l'étude Interstroke sont identiques à ceux de l'étude Interheart portant sur les facteurs de risques d'attaque cardiaque, conduite également par le Dr Salim Yusuf (université McMaster, Hamilton, Canada). Globalement, l'importance relative de ces risques diffère néanmoins pour les deux types d'attaque: «Des interventions ciblées pour réduire l'hypertension et le tabagisme et promouvoir l'activité physique et une alimentation saine pourraient réduire sensiblement le fardeau des attaques», estime les auteurs de l'étude, qui ont lancé la deuxième phase de l'étude Interstroke, avec l'objectif d'y inclure 20.000 participants.



B.P: 06, Cité du Djoué  
Brazzaville, CONGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO AFRO/053/2015**

**RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO.**

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise chargée de l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate.

Le Bureau principal est un bâtiment de cinq (05) niveaux (R-1, RDC, R+1, R+2, R+3) qui est reparti en six (06) blocs (A, B, C, D, E, F).

L'Estate est un ensemble de bâtiments qui abritent principalement les bureaux des services administratifs et les ateliers.

Pour améliorer les conditions de travail du personnel, surtout en ce qui concerne le confort, quatre-vingt-cinq (85) micro-centrales de climatisation à multi-splits sont installées dans le Bureau principal pour la fourniture de l'air conditionné.

Après plusieurs années d'exploitation, ces unités de climatisation posent des problèmes d'entretien, en raison du coût prohibitif et de la rareté des pièces de rechange sur le marché. En outre, la consommation en énergie électrique de ces appareils est très importante, et il leur est reproché leur caractère non écologique du fait qu'ils utilisent comme fluide réfrigérant, le gaz R22 qui est un gaz à effet de serre.

Tenant compte de ces faits, le Bureau Régional pour l'Afrique a initié, le projet d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate. Ce nouveau système offrira l'avantage d'être plus fiable et respectueux de l'environnement. Les études techniques concernant ce projet ont été réalisées par un Bureau d'Etudes qui avait été recruté à cet

effet. Le présent appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente pour un accord contractuel pour:

- l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate au Bureau régional de l'OMS; et
- la dépose et l'évacuation de l'actuel système de climatisation.

Le dossier d'appel d'offres y afférant est disponible jusqu'au 18 Novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « l'Estate, OMS-AFRO », ou sur le site <https://www.ungm.org/Public/Notice/38904>

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

**L'offre devra comporter trois (3) volets :**

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
  - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
  - l'agrément pour les travaux de construction ;
  - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
  - une copie de la Patente de l'année en cours ;
  - une copie de l'attestation de non faillite
  - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
  - l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
  - la mesure dans laquelle les exigences et les attentes de l'OMS ont été prises en compte de manière satisfaisante ;
  - la qualité de la proposition dans son ensemble ;

- la pertinence de l'approche proposée ;
- L'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà exécutés ;
- les qualifications et les compétences du personnel clé proposé pour la mission. Les curriculum vitae devront être joints ;
- le planning des travaux détaillé des travaux faisant ressortir les différentes étapes ainsi que le nombre d'ouvriers à déployer.

- Le volet financier sera composé des éléments suivants :
  - l'offre financière hors taxes des prestations qui tient compte du devis quantitatif des travaux à réaliser ;
  - une attestation de caution bancaire correspondant au montant de l'avance de démarrage souhaitée.

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «Confidentiel – RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE : (AFRO/053/2015)», et devra être déposée au plus tard Vendredi 20 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Mercredi 4 Novembre 2015 à 9 heures avec comme programme :
 

- 9H00 à 10H00: séance de briefing dans le Salle de conférence N°1;
- 10H00 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 10H30 à 11H00: séance de questions/réponses.

**Notes:**

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- De nouvelles dates (concernant la visite des lieux et le délai pour la réception des offres) ont été fixées suite à la prise en compte des troubles qui ont eu lieu à Brazzaville la semaine dernière.

**Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.**

Commissariat général du Fespam

# Gervais Hugues Ondaye prend les commandes

Opérateur culturel, géniteur du festival populaire et international des musiques traditionnelles «Feux de Brazza», conseiller socio-culturel du Maire de Brazzaville, Gervais Hugues Ondaye a été nommé, le 15 octobre 2015, à la tête du Commissariat général du Fespam (Festival panafricain de musique), par le nouveau ministre de la culture et des arts, Bienvenu Okiemy. La cérémonie de passation de service entre le néo «Comg» du Fespam et l'ancien, Dieudonné Moyongo, a eu lieu, lundi 26 octobre 2015, au siège de ce festival, à Brazzaville. Sous le patronage du Professeur Ludovic Miyouna Tetani, directeur de cabinet du ministre Bienvenu Okiemy. Qui est le nouveau patron du Commissariat général du Fespam?



Gervais Hugues Ondaye.

C'est dans la bourgade d'Edou, dans le district d'Oyo (département de la cuvette), à plus de 400 km, au nord de Brazzaville, que Gervais Hugues Ondaye a vu le jour, il y a 45 printemps. Depuis sa tendre enfance, Gervais a un amour quasi viscéral pour la musique de son terroir. Il est influencé par sa génitrice, une berceuse. Arrivé au collège Sasse Ipa d'Oyo, qu'il fréquente en 1979, Gervais Hugues monte, un ballet traditionnel dénommé: Ballet rouge. Il se charge, lui-même, de la confection des tenues et autres accessoires de scène. Et agrémente toutes les cérémonies dans le district et dans la région de la Cuvette. Après son admission au C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), il poursuit ses études, successivement, à Bétou (département de la Likouala), au lycée de la Révolution (Brazzaville) et au lycée de

Mossendjo (département du Niari). De ce long voyage interdépartemental, il fait la découverte de la richesse d'autres cultures. Après avoir décroché son Bac, à Mossendjo, le jeunot va continuer ses études universitaires à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville). Puis à Connections Production, à Moncton, au Canada. Economiste et diplômé en Management des institutions culturelles, Gervais Hugues Ondaye va se lancer dans la promotion culturelle. En produisant le premier opus de l'orchestre brazzavillois "Vision des Stars": Affrontement. Il est le premier à avoir produit, au Congo, un spectacle du célèbre groupe ivoirien Magic-System. Gervais Hugues Ondaye est un culturel engagé qui travaille sur plusieurs chantiers congolais et africains. Il a, dans sa jeune carrière, par-

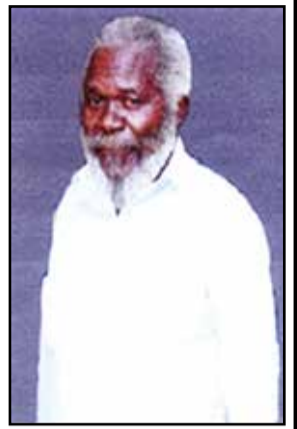
ticipé au projet Passeport musique Amérique-Afrique, financé par le gouvernement canadien, tourné dans trente pays d'Amérique, d'Afrique et d'Europe. Projet dont l'objectif principal était la découverte des jeunes artistes, à travers la réalisation des documentaires, des spectacles et les échanges et la création des résidences. En 2005, il lance le festival «Feux de Brazza», qui se déroule tous les deux ans, en alternance avec le Fespam. Une grand-messe qui a pour objectif la promotion de la musique traditionnelle, en tant que source d'évolution de la musique moderne et surtout, de permettre aux jeunes de continuer à entretenir, par la musique, les attaches avec leurs terreaux originels. Un festival dont le succès va crescendo, au fil des éditions. Hugues Gervais Ondaye est

membre créateur du réseau U40 monde. Un réseau des jeunes opérateurs culturels lancé par la commission allemande à l'Unesco, pour défendre et promouvoir la convention de l'Unesco. Au plan sous-régional, Gervais Hugues Ondaye a participé au comité d'expert chargé de doter l'Afrique centrale d'une stratégie de développement culturel. En outre, il est le point focal Afrique central de l'observatoire des politiques culturelles en Afrique (O.C.P.A.). Le nouveau «Comg» du Fespam est membre du C.i.m (Conseil international de la musique), depuis 2000. A l'issue de la 35e Assemblée générale électorale tenue à Brisbane, en Australie, du 23 au 25 novembre 2013, il a été réélu membre du Bureau exécutif. Pour un nouveau mandat de deux ans. Il a été la cheville ouvrière qui a mené, patiemment, la candidature de Brazzaville au réseau de villes créatives de l'Unesco, dans le domaine de la musique. Faisant ainsi de Brazzaville la première ville africaine de ce réseau. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite Congolais; Lion d'Or du Conservatoire de Beijing; Hokan du jeune opérateur culturel le plus engagé du Continent africain; double lauréat des Tam-Tam d'Or, les trophées de la musique congolaise; et détenteur du Grand prix des arts, décerné par le Groupe Pella Yombo. Que Gervais Hugues Ondaye occupe, aujourd'hui, le fauteuil de commissaire général du Fespam n'est que justice.

IN MEMORIAM

21 octobre 2013 - 21 octobre 2015, deux ans, déjà, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, LUC DIAMBOUET LOUKALA, ancien cadre de l'Asecna. A l'occasion du 2e anniversaire de son départ vers la maison du Père, l'Éternel Dieu, Simon Matondo Mandzo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

*Que brille à ses yeux la lumière sans déclin et que son âme repose en paix!*



IN MEMORIAM

Mme EDZATA née NAMOUNA NDOUNDOU Gertrude (28 octobre 2014 - 28 Octobre 2015)

12 mois séparent la dernière fois où l'on a pu se tenir la main et se regarder dans les yeux. Maintenant, tout a changé, mais ta mémoire est restée.



L'oeuvre de ta vie se perpétue. La flamme de l'amour brulera éternellement dans nos coeurs. L'effacement de ce lien par la mort n'est qu'un simple leurre. Maman Gertrude, tous ceux qui t'ont connue et aimée, et qui ont partagé ta vie voient au prolongement de ton oeuvre, qui fut de donner, d'aider, d'aimer ton prochain, pragmatisme et réalité. Que tous ceux qui nous ont accompagné dans cette douleur trouvent, ici, reconnaissance et gratitude.

Tant il se retrouve, dans cette structure, comme un poisson dans l'eau. Plein succès au néo «Comg» du Fespam dans ses nou-

velles fonctions! C'est, en tout cas, tout le mal qu'on peut lui souhaiter.

Véran Carrhol YANGA



## AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO 050/2015

(Nouvelle publication)

### RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA SALLE CONFERENCE N°1 DE L'OMS, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter un Bureau d'études qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de la Salle Conférence n° 1 de l'OMS, Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

En effet, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO) qui est basé à Brazzaville, dispose d'une (1) salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à trois cent cinquante (350) personnes. Cette salle de conférence, qui a été construite il y a plus de 30 ans, est dans un état de détérioration progressive. En outre, suite à la croissance exponentielle de la technologie et des normes internationales, cette salle n'est plus adaptée pour les conférences internationales.

En conséquence, l'OMS/AFRO a lancé un projet de rénovation de la «Salle Conférence 1» qui vise à remédier aux lacunes observées dans les domaines suivants: air conditionné, sonorisation, éclairage, meubles, revêtement, équipement audio-visuel: installations sanitaires; installation de stockage de l'équipement; conception interne; informatique et de la communication.

La réhabilitation envisagée permettra à la Salle «Conférence 1» de répondre aux normes internationales.

Le présent appel à propositions a pour but de permettre la sélection d'un Cabinet d'Etudes compétent en vue de la signature d'un accord contractuel pour la réalisation des prestations suivantes :

Apporter un appui dans la gestion globale de la mise en œuvre du projet de rénovation de «la Salle Conférence 1» en apportant, dans un premier temps un appui technique dans l'évaluation des offres internationales reçues dans le cadre de l'appel d'offres concernant l'exécution des

travaux de rénovation de la salle de conférence, et par la suite, assurer le suivi des travaux de réalisation du projet. Le dossier d'appel à proposition y afférant est disponible jusqu'au 10 Novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « l'Estate, OMS-AFRO», ou sur le site <https://www.unghm.org/Public/Notice/Index/39071>

Le dossier sur l'exécution des travaux de rénovation de la salle de conférence 1 se trouve sur le site : <https://www.unghm.org/Public/Notice/38721>

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

- Chaque offre devra comporter trois (3) volets :
- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
    - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
    - une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
    - une copie de la patente de l'année en cours ;
    - une copie de l'attestation de non faillite
    - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
    - Une copie de l'identité bancaire.
  - Le volet technique sera composé des éléments suivants :
    - l'expérience professionnelle ;
    - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
    - les références des travaux similaires déjà réalisées ;
    - la méthodologie à utiliser
  - Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «Confidentiel – RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE CONFERENCE N°1 DE L'OMS/AFRO», et être déposée au plus tard Jeudi 13 Novembre 2015

à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau du GMC N° 129 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Mardi 3 Novembre 2015 à 10 heures avec comme programme :  
• 10H00 à 10H30: séance de briefing dans «la salle de conférence 1»;  
• 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux et ;  
• 11H00 à 11H30: séance de questions/réponses.

Notes:

- Les soumissionnaires résidents à de l'extérieur du Congo et qui désirent participer au présent appel d'offres, ont besoin d'être affiliés à un Cabinet ou Bureau d'Etudes local pour des besoins de conformité avec les lois locales. Une liste, non exhaustive des Cabinets ou Bureaux d'Etudes du Congo, a été annexée au dossier de l'appel d'offres. Les soumissionnaires ne doivent en aucun cas considérer cette liste comme une recommandation de l'OMS et devraient entreprendre toute affiliation potentielle sur leur propre initiative.
- De nouvelles dates (concernant la visite des lieux et le délai pour la réception des offres) ont été fixées suite à la prise en compte des troubles qui ont eu lieu à Brazzaville la semaine dernière.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

## Arts martiaux

## Plein feu sur le close-combat

Une association de close-combat existe au Congo. Elle est présidée par le colonel Fabrice Makaya Mateve. C'est lui qui, en 1988, encore jeune militaire, a persuadé le capitaine Bernard Bouhoula (vous lirez son interview dans notre prochaine édition), formé au centre national d'entraînement commando de France, de commencer à initier un groupe restreint de jeunes, dans une cour de domicile, rue Mandzombo, au Plateau des 15 ans, aux arcanes de close combat.

Le close-combat (littéralement, en anglais, combat rapproché) est une doctrine de combat corps à corps d'origine militaire, principalement fondée sur l'auto-défense immédiate et l'analyse de tactiques. Il a été mis au point, pendant la seconde guerre mondiale (1940), par le major britannique William Ewart Fairbairn (1885-1960), sur la base des arts martiaux de l'Extrême-Orient (Karaté, Judo et, essentiellement, de l'antique et redoutable Jujitsu japonais). Il exposa une compilation de close-combat dans son ouvrage «Get tough» (littéralement, devient fort).

En effet, le major Fairbairn, 2<sup>e</sup> dan de judo kodokan de Tokyo (l'un des premiers Occidentaux à posséder ce grade) servit dans l'infanterie légère de la Marine royale anglaise, à partir de 1901. Il fut, par la suite, affecté, en 1907, en Chine, par son commandement. Durant son séjour en terre asiatique, il étudia le Jujitsu, la boxe, ainsi que les arts martiaux chinois. Il élabore sa propre méthode de



Séquence d'une prise de close-combat avec Me Roland Francis Mahoungou.

Self-défense, afin d'améliorer les techniques de son service de police, avec pour objectif de rendre les interventions plus efficaces, tout en réduisant les risques de blessures. Et, lorsque son contrat avec l'armée prend fin, il décide de prolonger son séjour, en s'engageant dans la police municipale de Shanghai, comme instructeur au corps-à-corps.

Reconnu comme expert en matière de combat rapproché, il consacre le reste de sa vie à créer et à améliorer les techniques innovantes. La Seconde guerre mondiale donnera la possibilité à Fairbairn de rentrer en Europe, pour former les services spéciaux alliés à ses méthodes de neutralisation testées dans les rues de Shanghai.

Plusieurs promotions de gradés britanniques, américains, canadiens, français et autres sont initiées aux arcanes de

close-combat. Les soldats sont, ensuite, projetés sur différents terrains d'opérations. A la fin de la guerre, Fairbairn obtint le grade de lieutenant-colonel et la Légion du mérite américaine... Dans l'ensemble, le close-combat offre d'énormes possibilités offensives et défensives sur plusieurs types de situations présentes dans un combat rapproché debout, au sol, contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non.

Discipline complexe, il inclut, dans sa pratique, les coups portés ou atémis (séries complètes de coups de poing et pied aux parties sensibles ou vitales du corps humain), des parades, esquives, projections, immobilisations, strangulations, pincements, torsions, clefs, des techniques de réanimation, ainsi qu'une méthode de déplacement et des techniques des chutes...

Ses principes fondamentaux, fondés sur des habiletés motrices simples, visent, principalement, à mettre hors d'état de nuire, son adversaire le plus vite possible, le plus efficacement, par tous les moyens possibles, tout en limitant, au maximum, des risques d'être soi-même blessé ou vaincu.

En réalité, le Close-combat ne peut, sérieusement, se pratiquer simplement à partir d'un livre et, encore moins, sans partenaire. Son enseignement se fait avec rigueur et respect. Pour maîtriser la technique, pour tirer du close-combat le maximum des bienfaits, il faut s'entraîner. Il conviendra de pratiquer des exercices d'aguerrissement, de rusticité, de combativité pour affûter le mental et l'agressivité des pratiquants... Dans le civil, obtenir un bon niveau est tout à fait possible, après plusieurs années de pratique, aux côtés d'un instructeur qualifié qui, connaissant le sujet, vous donnera sa vraie nature.

En somme, de l'antiquité au temps moderne, de la barbarie à la loi, du champ de bataille au dojo, du samurai au citoyen, du sabre au revolver, de l'Extrême-Orient en Europe, de l'Europe en Amérique jusqu'en Afrique, du légionnaire Fairbairn à Raymond Carter, du Jujitsu au close-combat, du close-combat au krav maga, cac, tior, sog, du militaire au civil, de l'adulte au mineur, beaucoup reste encore à dire et à écrire.

Alain-Patrick MASSAMBA

CHAN 2016

## Congo-Cameroun: l'heure de vérité

Les Diables-Rouges, notre sélection nationale locale, recevront leurs homologues du Cameroun, les Lions indomptables, samedi 31 octobre 2015, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Dans le cadre du match retour du dernier tour des éliminatoires du CHAN (Championnat d'Afrique des nations de football). Les deux formations avaient fait jeu égal (0-0), le dimanche 18 octobre, au Stade Ahmadou Ahidjo, à Yaoundé.

Que peut-on attendre de cette réception dans la capitale congolaise? Une victoire des Diables-Rouges, synonyme de deuxième qualification de rang à la phase finale du CHAN, compétition réservée, uniquement, aux joueurs évoluant dans les championnats de leurs pays respectifs. Elle est possible, pourvu que les intéressés y croient, surtout les attaquants. Qu'ils soient bavards, ballon au pied, devant la cage camerounaise.

Pour ce match de vérité, l'entraîneur congolais, Isaac Ngata, pourrait incorporer les absents du match aller, pour cause de pépins physiques, notamment Georges Kader Bidimbou, l'avant-centre; et Moïse Nkounkou, le meneur de jeu. Les aura-t-il, en pleine possession de leurs moyens? Par ailleurs, il faut, aussi, que le public porte son équipe, l'encourage. Son soutien serait un atout important pour les Diables-Rouges.

G.M.

## Nécrologie

Un excellent confrère est en deuil: Louis Ngami, du service des sports de Télé-Congo. Il a perdu sa très chère épouse, décédée, le jeudi 15 octobre 2015, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu, mercredi 28 octobre, dans la capitale. La rédaction sportive de notre journal lui présente ses très vives et sincères condoléances.



B.P: 06, Cité du Djoué  
Brazzaville, CONGO

## AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/051/2015

(Republication)

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA « SALLE CONFERENCE N°1 » DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui est basé à Brazzaville, République du Congo, dispose d'une (1) salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à trois cent cinquante (350) personnes. Cette salle de conférence, qui a été construite il y a plus de 30 ans, est actuellement dans un état de détérioration progressive. Suite à la croissance exponentielle de la technologie et des normes internationales, cette salle n'est plus adaptée pour les conférences internationales.

En conséquence, l'OMS/AFRO a lancé un projet de «Rénovation de la Salle Conférence N°1». Ce projet vise à remédier aux lacunes observées dans les domaines suivants:

- conception interne;
- air conditionné;
- system de sonorisation;
- éclairage;
- audio-visuel;
- Meubles et revêtement;
- installations sanitaires;
- espace de stockage des équipements; et
- system informatique et communication.

La rénovation envisagée permettra à la Salle «Conférence N°1» de répondre aux normes internationales.

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux de rénovation de cette salle. Le présent appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de sélectionner une entreprise compétente pour un accord contractuel pour:

- l'exécution des travaux de rénovation de la salle de conférence no.1 du Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, y compris les espaces connexes (Toilettes, magasin, hall et réception, auvent, portes du couloir, Logo OMS);

- la dépose et l'entreposage du matériel à réutiliser; et
- la dépose et l'évacuation des déchets dans une décharge publique autorisée.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) élaboré à cet effet. Les travaux seront exécutés au Bureau régional à Brazzaville, au Congo et supervisés par l'Unité des Services administratifs régionaux.

Le dossier d'appel à proposition y afférant est disponible jusqu'au 6 novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « l'Estate, OMS-AFRO », ou sur le site <https://www.unghm.org/Public/Notice>

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
  - une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
  - l'agrément pour les travaux de construction;
  - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
  - une copie de la Patente de l'année en cours;
  - une copie de l'attestation de non faillite
  - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
  - la mesure dans laquelle les exigences et les attentes de l'OMS ont été prises en compte de manière satisfaisante;
  - la qualité de la proposition dans son ensemble;
  - la pertinence de l'approche proposée;
  - L'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà exécutés;

- les qualifications et les compétences du personnel clé proposé pour la mission. Les curriculum vitae devront être joints;
- le planning des travaux détaillé des travaux faisant ressortir les différentes étapes ainsi que le nombre d'ouvriers à déployer.

- Le volet financier sera composé des éléments suivants:
  - l'offre financière hors taxes des prestations qui tient compte du devis quantitatif des travaux à réaliser;
  - une attestation de caution bancaire correspondant au montant de l'avance de démarrage souhaitée.

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «Confidentiel – RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE CONFERENCE N°1 (AFRO/051/2015)», et devra être déposée au plus tard Mardi 10 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Notes:

- La visite collective des lieux avait été organisée le 16 Octobre 2015 à 9 heures.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- La nouvelle date limite de réception des offres a été fixée suite à la prise en compte des troubles qui ont eu lieu à Brazzaville la semaine dernière.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



B.P: 06, Cité du Djoué  
Brazzaville, CONGO

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/048B/2015

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un appel d'offres à travers lequel il désire sélectionner un Bureau d'études qui sera chargé de réaliser le diagnostic du fonctionnement (un état des lieux exhaustif) de tous les réseaux (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux vannes), du bâtiment principal de la Cité du Djoué, y compris les différents appareillages sanitaires qui s'y trouvent.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au Mercredi 4 Novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;

- une copie l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- une copie l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisés ;
- la méthodologie à utiliser
- le Planning de mise en œuvre
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations. .

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel - Diagnostic sur le fonctionnement des réseaux d'évacuation des eaux usées», et sera déposée au plus tard Vendredi 6 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
BP 6  
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Lundi 2 Novembre 2015 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous:

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

**Notes :**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

De nouvelles dates (concernant la visite des lieux et le délai pour la réception des offres) ont été fixées suite à la prise en compte des troubles qui ont eu lieu à Brazzaville la semaine dernière.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : [afrgoafrobids@who.int](mailto:afrgoafrobids@who.int)

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,  
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
CABINET

N° 2366/MEFPPPI-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**I- OBJET:**

Le Gouvernement de la République du Congo a procédé à l'implantation d'une usine de production de pavés et bordures vibrés destinés au pavage de diverses rues de Brazzaville.

En vue de la mise en exploitation de ladite usine, un avis d'appel à manifestation d'intérêt est lancé pour le recrutement des producteurs et poseurs de pavés et bordures ainsi que de maintenanciers des équipements techniques.

**II- CONDITIONS DE RECRUTEMENT:**

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert, à égalité de conditions, à tous les Congolais.

**III- MODALITES DE SOUMISSION:**

Les candidats intéressés devront fournir un dossier comprenant:

- une lettre de candidature manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général par intérim de la société des pavés et bordures vibrés;
- un curriculum vitae;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif

tenant lieu;

- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois;
  - un certificat de nationalité;
  - les copies légalisées des diplômes (BEP et/ou CAP pour les électromécaniciens, mécaniciens et soudeurs);
  - les copies légalisées des attestations de travail et de stage.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.

**IV- LIEU ET DATE DE DEPOT DES DOSSIERS:**

Les dossiers de candidature devront être déposés, au plus tard, le vendredi 13 novembre 2015, à 16 heures, au siège de la société des pavés et bordures vibrés, au 141, rue Lagué, Mougali, Brazzaville.

*N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.*

*Fait à Brazzaville, le 20 octobre 2015*

Le Directeur de cabinet,  
Jean Raymond DIRAT

Alain Mabanckou, écrivain et enseignant de littérature africaine

# «Je suis un Congolais qui se lève lorsque le peuple se lève»

Ecrivain et enseignant de littérature africaine basé aux Etats-Unis d'Amérique, Alain Mabanckou (49 ans), Prix Renaudot 2006 pour son roman «Mémoires de porc-épic», Grand Prix de littérature de l'Académie française Henri Gal 2012, décerné pour l'ensemble de son œuvre, était l'invité du journal Afrique de la chaîne de télévision francophone TV5 Monde, le vendredi 23 octobre 2015. A cette occasion, l'homme de lettres franco-congolais a exprimé sa douleur vis-à-vis des violences dont les populations congolaises sont victimes. Selon lui, ces violences ressemblent, à s'y méprendre à celles décrites dans son tout dernier roman, «Petit piment», dont il est en train d'assurer, actuellement, la promotion. Voici l'essentiel de son entretien avec Grâce-Désirée Bah.



Alain Mabanckou

\* Il faut dire que votre livre ne pourrait pas mieux tomber. Une dimension, une résonance particulière dans le contexte actuel du Congo. «Petit piment», c'est l'histoire d'un petit orphelin, Moïse, qui fuit son orphelinat pour retrouver les rues de Pointe-Noire. Pointe-Noire où étaient les violences meurtrières, ces derniers jours. C'est là où il y a un parallèle extraordinaire à faire entre votre livre et l'actualité congolaise. Qu'est-ce que ça vous inspire tout ça ?

\*\* Bon, ça me fait pratiquement peur de constater que, parfois, le roman recoupe la réalité. Quand j'écrivais ce «Petit piment», je ne savais pas qu'il y aurait des dizaines et des dizaines des milliers des petits piments qui sortiraient de la rue, qui marcheraient pour aller en quelque sorte exprimer quelque chose. Quand je vois les images comme celles qui

sont diffusées là, les voitures cramées, ça me fait mal au cœur. Vous savez, tous les jours, je reçois des mots des jeunes qui m'écrivent en messages privés: oui, grand-frère, on vous a entendu intervenir sur le Congo. Mais, on veut entendre beaucoup d'autres intellectuels, parce que le débat est là. Ils me demandent où se trouve Emmanuel Dongala? Où se trouve Passi? Que ce soit Dongala, que ce soit Passi, que ce soit Dieudonné Niangouna, Wilfrid Nsondé, les jeunes m'écrivent pour me dire pourquoi vous êtes seul à parler de la situation congolaise. Je voudrais dire à ces amis artistes, intellectuels congolais qui sont, pour l'instant, dans le silence que ce qui fait mal, ce ne sont pas ces atrocités qui se passent au Congo, mais c'est, souvent, le silence qui pèse sur ces atrocités qui font qu'on a du mal.

\* Le principal personnage, c'est un Ponténégrin, Moïse, Petit piment qui a un autre nom en lingala. Rendons grâce à Dieu, car Moïse noir est né sur la terre des ancêtres...

\*\* J'aurais aimé que ce Moïse noir naisse, actuellement, au Congo. Qu'il prêche paix, parce que, il faut qu'on sache que Petit piment, c'est un garçon indépendant qui refuse le pouvoir politique, qui refuse la dictature de la rue et, en ce moment, je me dirais que si Petit piment arrivait au Congo, il ne serait ni d'un camp, ni de l'autre. Moi, ce que je veux, qu'il n'y ait pas de guerre dans ce pays-là.

\* Ce Moïse semble avoir le destin du libérateur du peuple congolais, alors qui est, pour vous, ce Moïse dans le Congo actuel?

\*\* Qui est, pour moi, ce Moïse

dans le Congo actuel, eh ben, c'est ce Moïse qui s'appelle le peuple. C'est-à-dire que je suis toujours du côté du peuple. Au Congo, il n'y a pas mes ennemis, qu'on soit clair. Je ne suis ni l'ennemi des opposants, ni l'ennemi de la classe politique. Je suis un Congolais qui se lève lorsque le peuple se lève. Et, quand je vois que nous allons vers le référendum, je demande qu'une seule chose, qu'on entende les gens de Oui, comme on entend ceux de Non, qu'on n'entende pas seulement une seule voix. Et, je voudrais, c'est très important, que la France arrête de se mêler des affaires congolaises. Le président de la République n'a pas le droit de venir dire telle personne peut faire ceci ou cela. Nous sommes adultes, nous sommes indépendants.

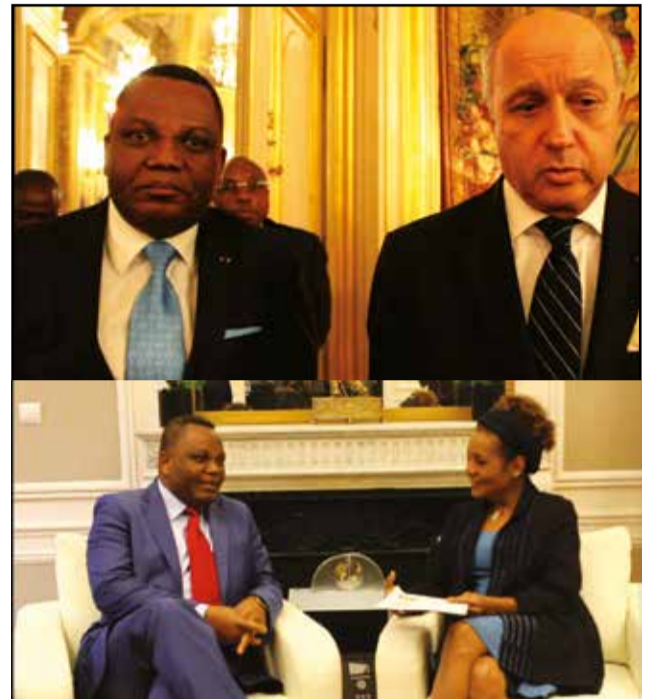
\* Il y a aussi ce rapport très présent dans votre livre. Vous dépeignez une image très négative des hommes, c'est pour mieux dénigrer les autocrates, peut-être, on ne sait pas ou par pur euphémisme?

\*\* Je pense que je suis celui qui croit que l'Afrique peut se libérer, si on laissait un peu les femmes, aussi, gérer les affaires politiques. Peut-être qu'elles y ajouteraient cette poésie qui manque à la politique africaine trop rude, trop dure. Et, nous avons, aujourd'hui, des Nations africaines qui souffrent d'une maladie qui s'appelle la «constitutionnite», l'esprit de changer de Constitutions à tout instant.

## Ministère des affaires étrangères et de la coopération

### En visite à Paris, Jean-Claude Gakosso a rencontré Laurent Fabius et Michaëlle Jean

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, a effectué, du 22 au 23 octobre 2015, une mission de travail en France. Au cours de celle-ci, il a été reçu par son homologue français, Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, et Michaëlle Jean, la secrétaire générale de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie). But: informer les autorités françaises sur la situation au Congo marquée par les préparatifs du référendum du 25 octobre 2015.



Jean-Claude Gakosso avec les deux personnalités.

Au Quai d'Orsay, Jean-Claude Gakosso a bien voulu s'enquérir, auprès des autorités françaises, des événements qui s'étaient déroulés à l'ambassade du Congo, à Paris. Une manière de demander à son collègue français de veiller à la protection du patrimoine congolais en France. Avec Laurent Fabius, il a abordé également les questions de coopération juridique entre les deux pays. A ce sujet, ils se sont convenus de la tenue, dans les prochains jours, d'une rencontre bilatérale. Au plan international, les deux hommes d'Etat ont focalisé leur attention sur les préparatifs de la Cop 21 sur le climat et la réunion de la Valette qui se dérouleront, prochainement, en France.

Jetant un regard sur la situation en République Centrafricaine, les deux hommes d'Etat ont exprimé leur souhait que les élections se déroulent dans les délais prévus, dans ce pays.

Avec Michaëlle Jean, la secrétaire générale de l'O.i.f, Jean-Claude Gakosso a entrepris de réchauffer les relations entre le Congo et cette institution, qui s'étaient refroidies après le dernier sommet de la francophonie, à Dakar (Sénégal). C'est pour dissiper le malentendu et l'incompréhension nés de ce dernier sommet que le patron de la diplomatie congolaise a expliqué et convaincu cette organisation internationale qui regroupe 80 pays à travers le monde, du processus de l'évolution des institutions au Congo. Pour mieux faire appréhender le contenu du projet de Constitution congolaise soumise au référendum, Jean-Claude Gakosso a remis à Michaëlle Jean un exemplaire dudit projet. Au plan international, les discussions entre les deux personnalités ont été dominées par les préparatifs du déroulement de la conférence sur le climat (COP 21) et sur la réunion de la Valette qui se tiendra dans les prochains jours, en France. La situation en RCA a également été au menu de leur entrevue. Jean-Claude Gakosso et Michaëlle Jean ont réitéré leur proposition sur la nécessité d'organiser les élections dans la paix.

Il convient de noter que la lune de miel entre le Congo et l'O.i.f a repris lors de la 31<sup>e</sup> conférence ministérielle de cette organisation tenue à Erevan, du 9 au 11 octobre dernier. Délivrant le message du Congo à cette occasion, Jean-Claude Gakosso a plaidé en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

Sévérine EGNIMBA

## Vie syndicale

### Plusieurs syndicats se regroupent dans une plateforme: «Unité d'action syndicale»

Une nouvelle plateforme intersyndicale, dénommée: «Unité d'action syndicale», vient de voir le jour. Elle regroupe quatre centrales syndicales, à savoir: la C.a.t.c (Confédération africaine des travailleurs croyants); la C.s.c (Confédération syndicale congolaise) de Daniel Moukoko; le Synesp (Syndicat national des enseignants du secondaire et du primaire) de Fidèle Nkouka; la Cosylac (Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo) de René Serge Blanchard Oba. La création de la nouvelle plateforme intersyndicale a été rendue publique, mardi 27 octobre 2015, à Brazzaville, à travers une déclaration lue devant la presse nationale et internationale par Anatole Limbongo-Ngoka, président de la C.a.t.c.



Anatole Limbongo-Ngoka.

Tout d'abord, Anatole Limbongo-Ngoka a rappelé les grands moments historiques qui ont marqué la vie syndicale dans notre pays, de 1963 avec le régime du président Fulbert Youlou, jusqu'à la Conférence nationale souveraine de 1991 qui balisa le chemin de la démocratie pluraliste. «Depuis la dernière grande grève du 12 septembre 1990, les centrales syndicales ont cessé de jouer les premiers rôles dans la défense des intérêts des travailleurs, en abandonnant le combat pour la démocratie et la bonne gouvernance. Dans le secteur public, par exemple, sur les treize points arrêtés et conclus au comité national de dialogue social, consignés dans le protocole d'accord du 13 août 2013, un seul point connaît une exécution normale et les autres sont restés en l'état,

notamment: l'harmonisation des allocations familiales; la revalorisation de certaines indemnités et primes de fonctions de certains cadres de la Fonction publique; la revalorisation des frais de missions en tenant compte des zones diplomatiques; la revalorisation du Smig; le paiement de la dette intérieure de l'Etat; la grille indiciaire des salaires avec les dysfonctionnements créés suite à la modification des bas salaires, le paiement des rappels des soldes d'activités, le blocage du statut particulier du personnel de l'enseignement, etc», a souligné Anatole Limbongo-Ngoka. Dans le même cadre, il a précisé que le gouvernement a toujours prétexté le manque de moyens financiers pour sortir les travailleurs congolais de la misère grandissante, alors que des dépenses d'apparat et hors

mesures sont effectuées. Cependant, le compte de stabilisation pour les générations futures, qui justifiait la non-réalisation des demandes des travailleurs, s'est avéré inexistant, dès la première secousse du prix du baril du pétrole. Une fois de plus, le monde du travail a été dupé, sous prétexte qu'il n'y a toujours pas d'argent, alors qu'il y en a suffisamment pour les manifestations festives.

«Au regard de ce qui précède, les dirigeants syndicaux et organisations syndicales, interpellés par le devoir syndical et l'intérêt national, ont décidé d'engager toute la responsabilité ainsi que celles des organisations centrales au sein d'une plateforme



René Serge Blanchard Oba.

intersyndicale dénommée: Unité d'action syndicale. Elle a pour rôle majeur de mobiliser toutes les organisations syndicales, les dirigeants syndicaux et les travailleurs, au-delà de leurs organisations respectives pour la défense de leurs intérêts et pour l'instauration d'un véritable Etat de droit», a-t-il fait savoir. Il ne reste plus qu'à souhaiter longue vie à la nouvelle plateforme intersyndicale, quand on sait que ces plateformes ne résistent pas, souvent, à l'épreuve de l'attitude à adopter face au gouvernement, surtout en matière de gestion des revendications des travailleurs.

Pascal BIOZI KIMINOU

### (Suite de la page 7)

pas se servir de nous. Est-ce que vous comprenez...?». Ah! Si maintenant, les jeunes congolais commencent à s'interroger ainsi sur les faits politiques et si les femmes congolaises majoritaires dans le pays, au lieu de se vautrer, après chaque enterrement, dans ce qu'elles appellent complaisamment «activités», changent de mentalité et prennent conscience de leur rôle politique et social, alors, dans la nouvelle République, au lieu de se laisser conduire comme des moutons de Panurge, les femmes et les jeunes congolais mettront au pas tous les politiciens (dirigeants des partis, parlementaires, conseillers locaux) pour non seulement les amener à être à l'écoute de la voix du peuple, mais à la suivre pour la paix durable, le bien-être de nos familles et l'avenir meilleur de nos enfants. Cependant, ce ne sont ni la nouvelle Constitution ni la nouvelle République qui changeront spontanément les mentalités des Congolais. Il faut qu'il y ait un projet de société

pour la nouvelle République qui en fasse son cheval de bataille, qui se donne comme priorité des priorités la refondation de l'école et de la famille congolaises. L'école de la République et la famille nous paraissent ici comme les moules du Congolais nouveau, le lieu du formatage des mentalités. A cet effet, il faut un gouvernement qui s'y emploie concrètement. Car, «personne ne met du vin nouveau dans des outres vieilles, autrement le vin fera éclater les outres, et le vin est perdu aussi bien que les outres». Cela veut dire que si nous demeurons dans les mentalités décriées plus haut, les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous demeurerons dans le même climat politique. Bien sûr, il n'est pas question de jeter le vieux vin, c'est-à-dire les Congolais de l'ancienne République. Seulement, il faudra absolument que ceux-ci se convertissent aux vertus de la nouvelle Constitution et de la nouvelle République.

Antoine MALONGA



**BUROTOP IRIS**



**HUAWEI**



**P8**

**Incroyablement raffiné,  
le smartphone de l'année est disponible**

à seulement

**299.000** FCFA ht

Rendez-vous chez votre distributeur Burotop Iris.

Comparatif de prix :

Prix Burotop Iris au Congo : **299 000 FCFA**

Prix FNAC : **319 000 FCFA**

Prix DARTY : **327 000 FCFA**

Vous n'avez plus besoin d'acheter vos smartphones à l'étranger.

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



**BUROTOP IRIS**



**COMPAQ**

**Ordinateur portable HP COMPAQ CQ58**



- \*Disque dur 320Go
- \*Mémoire RAM 2Go
- \*Processeur AMD dual core
- \*Ecran 15.6"
- \*freedos

\*Garantie 1 an

à seulement

**199.000**

FCFA/HT

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



**BUROTOP IRIS**



**HUAWEI**

**Tablette Huawei 3G T1**



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

à seulement

**99.000** FCFA ht

Garantie : 1 an

- \* Ecran : 7"
- \* Epaisseur : 8,5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Caméras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



**BUROTOP IRIS**

www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné  
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé  
Compatible ANDROID/APPLE



+

**à 99.000** FCFA/HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56